#159
MARS
2023

saintparresauxtertres.fr

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT PARRES AUX TERTRES

LE PATROCLIEN

Bien vivre à St Parres

3 ANS AU SERVICE DES PATROCLIENS

JEUNESSE p.28
Le C.M.J. à la découverte du Sénat

ENVIRONNEMENT p.23
Bientôt la Fête de la Nature !

RÉTRO p.7
Saint-Patrocle : un thé dansant réussi

INSIDE E.Leclerc St Parres aux Tertres

Depuis le 1er novembre 2022, E.Leclerc à Saint Parres aux Tertres a tourné la page de sa communication systématique en boîtes aux lettres. Cette décision s'inscrit dans une démarche globale d'actions en faveur de la préservation de notre environnement. E.Leclerc continue son combat pour le **pouvoir d'achat de tous**, avec des prix bas tous les jours, et **encore plus d'offres promotionnelles** !

Depuis chez vous, vous pouvez consulter tous nos catalogues et toutes nos promotions sur l'**Application Mon E.Leclerc**. Cette application est un formidable moyen d'**accéder aux catalogues du moment**, de suivre toute l'actualité de votre magasin, mais aussi de consulter en temps réel votre solde de Tickets E.Leclerc, ou encore de jouer à des jeux qui vous sont proposés en permanence.

En vous connectant sur notre site internet (https://www.e.leclerc/mag/e-leclerc-saint-parres-aux-tertres), vous pouvez là-aussi retrouver tous nos catalogues et l'actualité de votre magasin. Notre site internet est aussi un lien d'accès direct aux services que nous proposons, comme ceux de l'agence de voyages, du Drive, ou encore du service Traiteur.

Reconnaissance E.Leclerc à Troyes

Parce que mieux vous connaître, c'est mieux vous satisfaire, en adhérant au Programme Reconnaissace E.Leclerc à Troyes, **vous recevrez les promotions qui vous ressemblent**. Avec la Carte E.Leclerc, rendez-vous à l'accueil de l'Hypermarché pour commencer votre parcours personnalisé.

E.Leclerc
Qualité INNOVATION
PRIX BAS POUR CHACUN
FIDELITE À L'ECOUTE
Pouvoir d'achat
RESPONSABLE Mieux vivre

Chaque semaine, nos équipes sont là pour vous accompagner et vous guider. Ces femmes et hommes répondent présents par leur sourire, leur bienveillance et leur professionnalisme. Ce lien humain est définitivement essentiel dans cette grande famille E.Leclerc.

À bientôt chez vous !

RCS Troyes 452 013 667 - Publi-rédactionnel
Crédits photos : Olivier Gobert - Studio OG

FAIRE LE BILAN ... POUR MIEUX CONTINUER

Jack HIRTZIG, Maire

Chères Patrocliennes et chers Patrocliens,

Revenir sur nos pas pour regarder ce qui a été fait et prendre conscience de ce qui reste à faire ... Depuis trois ans (cela passe vite), vous nous avez fait confiance pour conduire notre projet. Nous sommes donc à **mi-mandat** et devons **vous rendre compte de l'accomplissement de notre programme** (voir dossier p.16).

Nous savons toutes et tous que **les circonstances dans lesquelles nous l'avons commencé** ont été terribles, extraordinaires et, malheureusement pour certains, tragiques. Et puis, une fois **la pandémie** mieux contrôlée, nous avons été confrontés aux **conséquences de la guerre** qui, même loin de chez nous, produit ses effets délétères sur nos vies quotidiennes.

Pourtant, nous tenons bon et cherchons toujours à faire en sorte de **protéger la population, éduquer la jeunesse et animer notre commune. La gestion communale est saine** et toute l'équipe municipale est au diapason.
Peut-être ces crises à répétition auront-elles permis à tous de prendre conscience que **l'action collective pour le bien commun** doit primer, que **chaque ressource est précieuse**, qu'**être économe et faire preuve de sobriété** est nécessaire ?

Avant de voir poindre 2023, nous avons terminé l'année avec **de nouvelles illuminations** qui sont venues égayer les sorties des écoles. Je sais que beaucoup de petits ont aimé les rennes devant la maternelle ! Cette fin d'année fut aussi marquée par **la clôture du chantier de la rue Paul Lafargue**, à la grande satisfaction des riverains, qui ont contribué à la réalisation de ces travaux. Leur rue leur ressemble donc. Après les fêtes a eu lieu **le premier thé dansant de la Saint-Patrocle**, en remplacement du repas des aînés de la commune. Celui-ci fut un vrai succès et deviendra, à coup sûr, un rendez-vous incontournable dans la commune !

Je remercie toute l'équipe municipale et tous les agents, tous les ambassadeurs de quartier, tous les élus du CMJ et tous les responsables d'association pour leur engagement constant à votre service. Continuons notre action dans le respect et l'écoute.

Prenez soin de vous.

DANS LE RETRO 4
- Le Téléthon
- Le repas de Noël
- Les chorales de l'avent
- Le thé de la Saint Patrocle

LA MAIRIE VOUS INFORME 8
- Les chiens dangereux
- Réunion publique du PLU
- Un nouveau tracteur pour la commune

DOSSIER 16
- Le bilan de mi mandat

SOLIDARITÉ - SOCIAL 20
- Bilan du CCAS
- Don du sang
- Repas de quartier

CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT 21
- Astuce écolo
- Fête de la nature
- Sorties Nature
- Repair Café
- Nouvelles ruches

JEUNESSE 28
- Chasse aux oeufs
- Inscriptions aux écoles
- Visite du Sénat
- Accueils de loisirs d'hiver
- Séjour à La Bresse
- Inscriptions aux accueils de loisirs

CULTURE 32
- La bibliothèque

AGENDA ET CALENDRIER 34

ASSOCIATIONS 36
- Toutes les infos

POUR SE DIVERTIR 44

TRIBUNE LIBRE 47

INFOS PRATIQUES 49

LE PATROCLIEN

Responsable de la publication : Magali CHABROL

Editeur : Mairie de Saint Parres aux Tertres

Responsable de la publicité : Sylvie CHAUVIER

Conception : SYSCOM' (03 25 75 79 92) 6, rue Archimède 10600 La Chapelle Saint Luc www.agence-syscom.com

Impression : LA RENAISSANCE (03 25 70 44 70) 10, avenue des Tirverts 10150 Pont Sainte Marie

Dépôt légal : N° 1827/2001

Tirage : 1 600 exemplaires

Distribution : Adrexo

Bulletin imprimé sur du papier recyclé NAUTILIS

IMPRIM'VERT®

TÉLÉTHON 2022

UN TÉLÉTHON HAUT EN COULEURS !

On peut dire que **la participation de la commune à la 36ème édition du *Téléthon*, intitulée « Colore ton Téléthon », les 2, 3 et 4 décembre, a été une vraie réussite !**
Le spectacle du vendredi soir, proposé par la troupe *Mes sons en scène*, accompagnée du groupe *Citizen'Cuivres* et des enfants des écoles du pôle Jules Ferry, a connu un grand succès, avec **plus de 250 spectateurs**. Nombreux sont ceux également qui sont venus applaudir le spectacle d'*Insieme* le samedi, dans la salle Deterre Chevalier.
En parallèle, **de nombreux stands et animations étaient proposés** : vente d'articles artisanaux par l'*UNRPA*, bourse aux jouets et aux livres, vente du miel municipal, buvette et petite restauration par le *Comité des fêtes* et la *Gymnastique volontaire*, jeu à la bibliothèque, marché de Noël à l'EHPAD *Villa du Tertre*, tournois de football et de tennis ...

Et n'oublions pas la très belle recette de la vente de capsules de champagne peintes à la main par l'association *Patro'caps* !

L'équipe municipale, en particulier la commission Jeunesse, organisatrice de l'événement, remercie toutes les associations participantes ainsi que Laurent LEHEN, directeur du centre *Leclerc*, qui a fait un don important.

À l'heure du bilan financier, il s'avère que **le record des recettes et dons a été une nouvelle fois battu avec une somme de 4 295,45 € récoltés !**

Une sympathique réunion bilan, en présence des associations et du conseil municipal, s'est tenue le 25 janvier dernier dans la salle des Conférences. **Un chèque symbolique a été remis à Dominique KRAMER, déléguée départementale de l'*AFM-Téléthon*.**

Rendez-vous est pris pour le Téléthon 2023 !

LE PÈRE NOËL en visite à St Parres

Il n'a pas failli à la tradition ! Le vendredi 16 décembre 2022, accompagné de Jack HIRTZIG, maire, de Pascal DAUTREVAUX, adjoint à la Jeunesse, et de Sylvie FOUFÉ, directrice d'école, **le père Noël a rencontré les enfants du groupe scolaire Brossolette-Ferry**.
Il a tout d'abord offert **des cadeaux, des chocolats et des viennoiseries** aux enfants de l'élémentaire qui l'attendaient de pied ferme dans la salle Deterre Chevalier. Un très beau dessin animé a ensuite été projeté.
Puis le père Noël a rejoint l'école maternelle, où il a continué sa distribution de cadeaux sous les yeux émerveillés des tout-petits.
Infatigable, on l'a retrouvé **le lendemain auprès des enfants du personnel communal** lors d'une sympathique réception orchestrée par Régine MERRAD, adjointe, en présence du conseil municipal.

Repas festif à la CANTINE SCOLAIRE

Jeudi 15 décembre 2022, c'était jour de fête au restaurant scolaire ! La société API a proposé **son traditionnel repas de Noël** aux petits Patrocliens.

Au menu :

- Pâté en croûte et cornichons
- Rôti de dinde sauce aux champignons
- Pommes noisettes
- Fromage portion de Noël
- Bûche poires, spéculoos et chocolat blanc
- Père Noël en chocolat

Une délégation de la municipalité, emmenée par Jack HIRTZIG, s'est jointe aux enfants lors de ce repas très apprécié.

Et les festivités ne se sont pas arrêtées là ...
Le jeudi 26 janvier 2023, **les enfants ont dégusté une bonne galette des rois à la crème !**

Quatorze petites reines et petits rois ont été couronnés.

Retour en images sur les CHORALES DE L'AVENT

1

2

3

4

5

1. *Coup d'choeur*
2. *Coup d'choeur*
3. *La Troupe*
4. *Les Voix caillotines*
5. *L'Aubade*
6. *La Troupe et Coup d'choeur*

6

1ère édition du THÉ DE LA SAINT-PATROCLE

De l'ambiance, il y en avait **le samedi 21 janvier 2023** à la salle Deterre Chevalier !
Pour rappel, suite au sondage réalisé auprès des Patrocliens âgés de 70 ans et plus, la municipalité avait décidé de maintenir le cadeau de fin d'année pour les aînés et de ne pas organiser de repas.

Cependant, afin de créer un moment convivial, **le conseil municipal a organisé un après-midi récréatif** en début d'année. **Le premier « thé de la Saint-Patrocle » a ainsi réuni 140 participants !**

Galettes, brioches, champagne et café ont été servis pendant que les amateurs de danse tournoyaient sur la piste au son de **l'orchestre de Yannick Champion**. Chaque roi ou reine ayant trouvé une fève dans sa part de galette s'est vu offrir **une rose** par les membres de l'équipe municipale.

Suite au succès de cet après-midi, et à la demande des participants, **rendez-vous est pris le samedi 20 janvier 2024 pour la 2ème édition**.

Extrait de la séance du conseil DU 14 DÉCEMBRE 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL

RESTAURANT SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE : FIXATION DU PRIX DES REPAS POUR L'ANNÉE 2023

DÉCIDE de fixer comme suit les tarifs de restauration scolaire et périscolaire pour l'année 2023 :

- **4,98 €** le prix du repas au restaurant scolaire par enfant habitant la commune et **4,80 €** le prix du repas à partir du deuxième enfant d'une même fratrie fréquentant le restaurant scolaire et périscolaire et habitant la commune,
- **6,30 €** le prix du repas au restaurant scolaire par enfant scolarisé à Saint Parres aux Tertres mais résidant dans des communes extérieures,
- **5,30 €** le prix du repas au restaurant scolaire par adulte

et de maintenir la gratuité du tarif d'utilisation des services du restaurant scolaire en cas de mise en place d'un protocole alimentaire et/ou en cas de force majeure et de fourniture d'un panier repas.

ACCUEILS DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE : TARIFICATION À COMPTER DU 1er JANVIER 2023

APPROUVE les tarifs à appliquer à compter du 1er janvier 2023 pour les accueils de loisirs, services périscolaires et club « ados » (voir tableaux en bas de page).

ACCUEILS DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE : MODALITÉS 2023

DÉCIDE de programmer les accueils de loisirs (ACM : accueils collectifs de mineurs) comme suit :

- ACM « maternel » dans les locaux de l'école maternelle (ou à l'espace Pascale Paradis en fonction des besoins) pour les enfants scolarisés en maternelle, durant les vacances 2023 (hiver, printemps, été et Toussaint), les mercredis et le périscolaire ;
- ACM « élémentaire » à l'espace Pascale Paradis pour les enfants scolarisés en élémentaire, durant les vacances 2023 (hiver, printemps, été et Toussaint), les mercredis et le périscolaire ;
- ACM « ados » (en fonction des effectifs) dans la salle « club ados » du nouveau bâtiment périscolaire, des jeunes scolarisés en collège-lycée (17 ans inclus), durant les vacances scolaires 2023 (hiver, printemps, été et Toussaint) ;

FIXE les horaires d'ouverture suivants :

- ACM des petites vacances, d'été et des mercredis « maternel » et « élémentaire » de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15 ;
- ACM « ados » de 14h à 18h15 (horaires pouvant être modifiés en fonction des activités proposées) ;
- ACM périscolaire « maternel » de 7h15 à 8h50 et de 17h à 18h15 ;
- ACM périscolaire « élémentaire » de 7h15 à 9h ;
- « club ados », le vendredi de 17h30 à 19h30, sous réserve de la réception d'inscriptions (horaires pouvant être modifiés en fonction des activités proposées)

DIT qu'en dehors du personnel communal permanent, il convient de recruter sous contrat à durée déterminée, correspondant à un besoin saisonnier au sens de l'article L.332-23.2 du Code général de la fonction publique :

- 12 animateurs à temps complet (au plus et en fonction des besoins) pour l'accueil de loisirs d'été 2023 [...]
- 10 animateurs à temps complet par semaine (au plus) pour l'accueil de loisirs de chaque période de petites vacances [...]. L'effectif des accueils pourra être complété par des stagiaires BAFA non rémunérés.

L'encadrement des accueils du mercredi et du périscolaire est assuré par le personnel communal permanent ;

LIMITE les inscriptions aux accueils de loisirs comme suit :

- Vacances d'été > maternel : 30, élémentaire : 60 et ados : 36

PATROCLIENS	0-300	301-500	501-700	701-900	901-1100	>1101
Tarif journée avec repas	1,18	1,71	3,10	4,61	10,71	14,95
Tarif journée sans repas (ou 1/2 journée ados)	0,91	1,40	2,46	3,75	8,57	12,01
Forfait « mercredi » demi-journée sans repas	0,49	0,69	1,28	1,82	4,28	5,99
Forfait « mercredi » demi-journée avec repas	0,69	1,08	1,94	2,73	6,43	8,89
Forfait mensuel « périscolaire »	0,81	0,86	0,91	0,96	1,01	1,08
Forfait annuel « club ados »	17,25	17,79	18,38	18,97	19,50	20,09

EXTÉRIEURS	0-300	301-500	501-700	701-900	901-1100	>1101
Tarif journée avec repas	1,66	2,53	4,50	6,81	15,65	21,86
Tarif journée sans repas (ou 1/2 journée ados)	1,35	2,04	3,64	5,41	12,48	17,46
Forfait « mercredi » sans repas	0,69	1,01	1,76	2,73	6,27	8,74
Forfait « mercredi » avec repas	1,01	1,55	2,68	4,13	9,38	13,07
Forfait mensuel « périscolaire »	0,81	0,86	0,91	0,96	1,01	1,08

- Petites vacances > maternel : 30 et élémentaire-ados : 60
- Mercredis > maternel : 24, élémentaire : 48

PRÉCISE QUE :

- les enfants habitant à l'extérieur de la commune complèteront les effectifs en fonction des places disponibles (notamment pour le périscolaire le mercredi) ;
- les inscriptions se feront d'une période de vacances à l'autre avec un délai de désistement fixé à quinze jours (pour le périscolaire du mercredi uniquement) ;
- les inscriptions aux accueils de loisirs et au restaurant durant les vacances scolaires se feront en semaine bloquée (pas de possibilité d'inscrire à la journée). Seules les absences dûment motivées seront prises en compte.
- le règlement intérieur des ACM sera modifié en conséquence de cette délibération. [...]

MSA : CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT

APPROUVE la signature d'une convention avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA) Sud Champagne permettant à la commune de bénéficier de deux prestations :

- une prestation de service ALSH à taux fixe pour le périscolaire, l'extrascolaire et les adolescents ;
- une prestation complémentaire dite « bonification à la prestation de service ALSH ».

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021 TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE

PREND ACTE du rapport d'activité 2021 de Troyes Champagne Métropole.

AVENANT N°2 SERVICE COMMUN « CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉE »

APPROUVE la signature d'un avenant n°2 à la convention de service commun « Conseil en énergie partagée » auquel la commune adhère depuis le 1er janvier 2021 pour une durée de 3 ans, avec effet au 1er janvier 2023 (le montant de la cotisation annuelle passe de 0,63 € à 0,90 € par habitant).

AVENANT N°2 SERVICE COMMUN « GESTION DES CHATS ET CHIENS ERRANTS »

APPROUVE la signature d'un avenant n°2 à la convention de service commun « Gestion des chats et chiens errants » auquel la commune adhère depuis le 1er janvier 2019, avec effet au 1er janvier 2023 (le montant de la cotisation annuelle passe de 0,80 € à 0,83 € par habitant et le forfait « capture de chat » passe de 280 € à 318 €).

CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES

APPROUVE la constitution d'une provision pour créances douteuses à hauteur de 1 500 € et s'engage à inscrire les crédits nécessaires au compte 6817 « dotations aux provisions / dépréciations des actifs circulants ».

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°2

DÉCIDE de procéder aux virements de crédits de fonctionnement et d'investissement sur le budget 2022.

MODIFICATION DES CONDITIONS DU VERSEMENT DU RÉGIME INDEMNITAIRE (IFSE)

CONFIRME l'absence de maintien du versement de l'IFSE (Indemnité de Fonction, de Sujétions et d'Expertise) en cas de congé longue maladie ou de longue durée, modifie en conséquence la délibération instaurant le RIFSEEP au sein de la collectivité et décide de maintenir le régime indemnitaire dans les mêmes proportions que le traitement en cas de congés de maladie ordinaire et de congé pour invalidité temporaire imputable au service.

RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR L'ANNÉE 2023

AUTORISE, en application de l'article L.332-23.1° et L.332-23.2° du Code général de la fonction publique territoriale, le recrutement de 8 adjoints techniques contractuels à temps complet ou non complet sur une période maximale située entre le 1er janvier et 31 décembre 2023 [...].

CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION 10 POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

APPROUVE la convention « Conseil en prévention des risques professionnels » avec le *Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aube* pour 2023-2026 (renouvellement) [...].

CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION 10 AGENT CHARGÉ DE LA FONCTION D'INSPECTION (ACFI)

APPROUVE la convention « Agent chargé de la fonction d'inspection » avec le *Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aube* pour 2023-2026 (renouvellement) [...].

MISE À DISPOSITION D'UN LOGEMENT COMMUNAL AU PROFIT D'UNE FAMILLE UKRAINIENNE DÉPLACÉE (PROLONGATION)

AUTORISE le maire ou son représentant à signer un deuxième avenant à la convention d'occupation précaire à titre gracieux pour mettre à disposition d'une famille ukrainienne déplacée un ancien logement de fonction d'instituteur jusqu'au 30 juin 2023 inclus.

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITÉ D'ÉTHIQUE POUR LA VIDÉOPROTECTION

DÉSIGNE l'agent de sécurité de la voie publique (A.S.V.P.) comme représentant des personnalités qualifiées au *Comité d'éthique de la vidéoprotection* et **DIT** que la composition du comité est la suivante :

- Jack HIRTZIG, maire
- Adrien NIEUWMUNSTER, 1er adjoint
- La directrice générale des services
- Le chef de la police municipale
- L'agent de sécurité de la voie publique

Extrait de la séance du conseil DU 18 JANVIER 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL

AUTORISATION D'ENGAGER ET DE MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

AUTORISE le maire à engager et à mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023 dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de l'exercice 2022 (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette) en vertu de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.
AUTORISE le maire ou son représentant à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement précitées, et dit que les crédits utilisés seront inscrits au budget primitif 2023 (voir tableau ci-dessous).

INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LA TOITURE DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL : ACTUALISATION DU PROJET

APPROUVE les travaux d'installation d'une centrale photovoltaïque sur le centre technique municipal avec l'appui d'un maître d'œuvre.
AUTORISE le maire ou son représentant à solliciter une aide financière pour la réalisation des travaux auprès de la région, au titre du programme Climaxion, ainsi qu'auprès de tous autres organismes susceptibles de financer lesdits travaux.
ADOPTE le plan de financement prévisionnel actualisé.
AUTORISE le maire ou son représentant à signer tout document administratif juridique et financier se rapportant à ce dossier et dit que les crédits nécessaires à la réalisation des travaux seront inscrits au budget primitif 2023, opération 10060.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

DÉCIDE de créer un poste de technicien principal de 2ème classe de catégorie B en filière technique à temps complet, modifie le tableau des effectifs en conséquence et dit que les crédits nécessaires à la rémunération et au paiement des charges sociales seront inscrits au budget de l'exercice 2023.

CONVENTION RELATIVE AUX CHATS ERRANTS AVEC L'ÉCOLE DU CHAT DE L'AUBE

APPROUVE la signature d'une convention de partenariat relative aux chats errants avec *L'école du chat de l'Aube* visant à réguler la population féline sur la commune pour une durée d'un an reconductible, charge le maire de contracter avec cet organisme en tant que de besoins afin d'être en conformité avec la règlementation en vigueur sur ce point et prévoit les crédits nécessaires au budget 2023 de la collectivité.

Questions diverses :

- Magali CHABROL évoque le désherbage de documents de la bibliothèque, en sections adultes et jeunesse.

- Jack HIRTZIG rend hommage à Louis BÉVIER, ancien adjoint au maire, décédé le 30 novembre 2022, très investi dans la commune et auprès du personnel communal. Son décès est une grande perte. Le maire rend également hommage à Guy CLÉMENT, décédé juste avant Noël, ancien conseiller municipal truculent et toujours à la recherche d'un bon mot, doté d'un sens de l'humour très aiguisé.

OPÉRATIONS	CHAPITRES	ARTICLES	LIBELLÉS	RAPPEL BUDGET 2022	MONTANT
10010	21	2111 2115	Acquisitions terrains nus Acquisitions terrains bâtis	498 854 122 900 **TOTAL : 621 754**	155 438
10037	20 et 21	202 2031 2151	Frais, documents urbanisme, numérisation cadastre Frais d'études Réseaux de voirie	25 356 21 044 234 490 **TOTAL : 280 890**	70 222
10038	21	2128 21312 21318	Autres agencements et aménagements de terrains Bâtiments scolaires Autres bâtiments publics	1 800 10 000 36 600 **TOTAL : 48 400**	12 100
10039	204	2041582	Eclairage public et feux tricolores	**104 160**	26 040
10040	21	2182 2183 2188	Matériel de transport Matériel de bureau et matériel informatique Autres immobilisations corporelles	60 200 1 000 10 000 **TOTAL : 71 200**	17 800
10041	21	2183	Bureautique Informatique	**9 000**	2 250
10055	21	21534	Réseaux d'électrification	**19 640**	4 910
10058	21	2128 21318 2184	Autres agencements et aménagements de terrains Construction d'un bâtiment périscolaire Mobilier	930 7 120 28 200 **TOTAL : 36 250**	9 062
10059	21	2116	Cimetières	**18 300**	4 575
10060	21	21318	Autres bâtiments publics	**180 000**	45 000
10062	21	21318	Autres bâtiments publics	**30 110**	7 527
			TOTAL	**1 419 704**	**354 924**

Déclaration des CHIENS DANGEREUX

RAPPEL SUR LES OBLIGATIONS DES PROPRIÉTAIRES

Une réglementation particulière encadre les chiens dits « dangereux », qui sont classés en deux catégories distinctes : **les chiens d'attaque (1ère catégorie) et les chiens de garde et de défense (2ème catégorie)**. La détention de ces chiens, en raison de leurs caractéristiques morphologiques et de leur puissance, est soumise à des règles strictes.

1. Vous devez obligatoirement être titulaire d'un permis de détention.

La délivrance de ce permis de détention par le maire de votre commune de résidence est conditionnée à la présentation de justificatifs d'identification, de vaccination, d'assurance responsabilité civile, de stérilisation (1ère catégorie), d'attestation d'aptitude et d'évaluation comportementale.

2. Vous devez respecter certaines précautions.

- **Votre chien appartient à la 2ème catégorie :** Il doit être tenu en laisse et muselé dans les lieux publics et les transports en commun.
- **Votre chien appartient à la 1ère catégorie :** Vous ne devez pas l'emmener dans les transports en commun, les lieux publics et, d'une manière générale, dans les locaux ouverts au public, à l'exception de la voie publique. Votre chien ne doit pas rester dans les parties communes des immeubles collectifs. Dans tous les autres lieux dans lesquels sa présence n'est pas interdite, vous devez obligatoirement le tenir en laisse et muselé.

La détention d'un chien dangereux par une personne non autorisée (un mineur, une personne sous tutelle ou une personne ayant fait l'objet d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire) **est interdite et punie d'une peine de 6 mois d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende.**

> INSCRIPTION DES PATROCLIENS DE PLUS DE 70 ANS

Vous habitez la commune et vous avez plus de 70 ans ou aurez 70 ans dans l'année, n'oubliez pas de vous rendre à la mairie **avant le 30 juin**, muni de **votre pièce d'identité** et d'**un justificatif de domicile**, afin de procéder **à votre inscription pour recevoir le colis de fin d'année.**

TAXI DE BREVIANDES
TAXIS SAVINIENS
TAXIS DE SAINT PARRES
SARL GCG
RCS TROYES 828 471 622
transport de malades assis
5 véhicules à votre service
06 16 964 965 06 64 51 48 74
06 84 82 82 64
taxis.saviniens@orange.fr
commune de sainte savine
commune de Saint parres aux tertre
commune de Bréviandes

CHAUFFAGE - PLOMBERIE
MARTY-BAILLIA
• Installation • Entretien
• Dépannage • Fuel & gaz
03 25 71 01 34
bailliabenoit@gmail.com

Réunion publique de présentation du projet de PLAN LOCAL D'URBANISME

RÉVISION N°4

La réunion publique de présentation du projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU), à laquelle une centaine de personnes ont assisté, s'est tenue dans la salle socioculturelle Deterre Chevalier le **lundi 30 janvier 2023**. La municipalité, étroitement accompagnée de **Mme SARTORI du cabinet *Auddicé urbanisme***, a pu, à cette occasion, informer les personnes présentes tant sur **les aspects règlementaires et contextuels** (qu'est-ce qu'un plan local d'urbanisme ? quel est son rôle ? quels documents le composent ? comment le construit-on et avec qui ? quelles sont les caractéristiques propres à la commune ?) que sur **le fond du dossier**, en développant notamment **les objectifs définis dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** approuvé par le conseil municipal le 2 mars 2021, dont les principaux axes sont les suivants :

CHAPITRE 1
ORIENTATIONS GÉNÉRALES DES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT, D'ÉQUIPEMENT, D'HABITAT ET D'URBANISME

1.1 Maîtriser la croissance démographique de la commune.
1.2 Préserver la qualité de vie et l'attractivité de la commune.
1.3 Aménager de manière cohérente les secteurs à enjeux identifiés.
1.4 Réhabiliter le pôle sportif André Gravelle.
1.5 Laisser la possibilité de créer un écoquartier.
1.6 Prendre en compte les risques naturels et technologiques ainsi que les nuisances.

CHAPITRE 2
ORIENTATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT L'HABITAT

2.1 Maintenir une dynamique de construction régulière.
2.2 Permettre aux habitants de réaliser un parcours résidentiel complet.
2.3 Prendre en compte les obligations de production de logements sociaux.

CHAPITRE 3
ORIENTATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LES TRANSPORTS ET LES DÉPLACEMENTS

3.1 Aménager un plan de circulation adapté pour les migrations pendulaires qui impactent la commune.
3.2 Réfléchir à la réalisation de liaisons douces.
3.3 Maintenir l'offre existante en matière de transports collectifs.

CHAPITRE 4
ORIENTATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LES RÉSEAUX D'ÉNERGIES ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNICATIONS NUMÉRIQUES

4.1 Maintenir le raccordement des nouvelles constructions au réseau d'assainissement collectif lorsqu'il existe.
4.2 Développer prioritairement les énergies renouvelables sur les constructions nouvelles et existantes.

4.3 Laisser la possibilité de développer des projets en dehors des secteurs urbanisés s'ils sont compatibles avec le caractère paysager, environnemental ou agricole de la zone d'implantation.
4.4 Respecter l'aire d'influence paysagère délimitée autour de la zone d'engagement pour la préservation des paysages des « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne » inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

CHAPITRE 5
ORIENTATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT L'ÉQUIPEMENT COMMERCIAL, LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LES LOISIRS

5.1 Limiter l'extension des activités commerciales.
5.2 Maintenir le tissu commercial dans le bourg.
5.3 Maintenir une agriculture performante.
5.4 Proposer une offre d'équipements destinés à la jeunesse.
5.5 Créer un jardin partagé.

CHAPITRE 6
ORIENTATIONS GÉNÉRALES DES POLITIQUES DE PAYSAGE, DE PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS ET DE PRÉSERVATION OU DE REMISE EN BON ÉTAT DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

6.1 Protéger les terres agricoles.
6.2 Protéger les composantes de la trame verte et bleue.
6.3 Protéger le caractère verdoyant de la commune.
6.4 Protéger la ressource en eau.

CHAPITRE 7
OBJECTIFS CHIFFRÉS FIXÉS EN MATIÈRE DE MODÉRATION DE LA CONSOMMATION DE L'ESPACE ET DE LUTTE CONTRE L'ÉTALEMENT URBAIN

7.1 Objectifs chiffrés en matière de développement résidentiel.
L'objectif chiffré est de ne pas dépasser une surface maximale comprise entre 9 et 10,5 hectares de zones d'extension à vocation résidentielle.

7.2 Objectifs chiffrés en matière de développement économique.
L'objectif chiffré est de ne pas dépasser une surface maximale comprise entre 5 et 7 hectares de zones d'extension à vocation économique et commerciale.

L'intégralité du PADD et le support de présentation diffusé lors de la réunion publique sont à votre disposition à l'accueil de la mairie et consultables sur le site internet communal :

https://www.saintparresauxtertres.fr dans l'onglet « Plan Local d'Urbanisme » accessible depuis la page d'accueil du site (rubrique « Formalités administratives »).

Pour mémoire, **les étapes restantes du dossier sont les suivantes :**

- Arrêt du projet de plan local d'urbanisme et bilan de la concertation publique par le conseil municipal
- Consultation des personnes publiques associées
- Enquête publique
- Approbation du plan local d'urbanisme par le conseil municipal

RAPPEL DES MODALITÉS DE LA CONCERTATION PUBLIQUE :

La concertation publique est ouverte jusqu'à l'arrêt définitif du projet du plan local d'urbanisme par le conseil municipal.

Objectifs de la concertation :

- Permettre au public d'accéder aux informations relatives au projet de révision du plan local d'urbanisme et d'y apporter sa contribution.
- Sensibiliser la population aux enjeux du territoire et à sa mise en valeur.
- Favoriser le partage, l'appropriation et les échanges autour du projet par l'ensemble des acteurs.

Suite de l'article en page suivante

Modalités d'information :

- Le site internet communal (https://www.saintparresauxtertres.fr) permet un accès aux éléments du dossier de concertation (le dossier est enrichi au fur et à mesure de l'avancée des études et de l'élaboration des documents). Ces documents sont également à disposition du public à la mairie aux jours et heures d'ouverture habituels (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h).
- Une exposition est organisée dans le hall de la mairie pendant toute la durée de la concertation publique (panneaux en carton plume rajoutés au fur et à mesure de l'avancement des travaux).
- Un message informant le public de la concertation est diffusé sur les panneaux communaux lumineux.

Modalités de participation du public :

- Le public peut faire connaître ses observations et propositions au fur et à mesure du processus de révision en les consignant dans un cahier accompagnant le dossier de concertation et ouvert à cet effet à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.
- Le public peut aussi faire connaître ses observations et propositions en les adressant :

  - par courrier à l'adresse postale de la mairie de Saint Parres aux Tertres : **Monsieur le Maire, 2 rue Henri Berthelot, CS 40064, 10 092 TROYES Cedex**

  - OU par courrier électronique à l'adresse : **loison.maud@saintparresauxtertres.fr**

Les courriers reçus seront intégrés au registre précité.

- Une réunion publique sera organisée avant l'arrêt du projet de révision du plan local d'urbanisme (en fonction de l'évolution du contexte sanitaire, cette réunion se tiendra soit en présentiel, soit par visioconférence).

Un nouveau TRACTEUR POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Après presque un an d'attente, les services techniques communaux viennent enfin de réceptionner le tracteur commandé en 2022. Celui-ci va remplacer avantageusement le vieil élévateur et permettre aux agents municipaux de travailler en toute sécurité et avec plus de confort. **Particulièrement polyvalent et peu encombrant, ce nouvel engin va être utilisé comme chargeur, chariot élévateur et servir à de multiples tâches.** Cet **investissement d'un peu plus de 50 000 €** sera vite **rentabilisé** grâce aux différents services rendus par le tracteur.

Ancien élévateur

Nouveau tracteur

Renouvellement de vos titres d'identité : Anticipez vos démarches pour avoir l'esprit serein à l'approche d'un examen ou d'un voyage
Retrouvez ce formulaire sur le site de la commune : www.saintparresauxtertres.fr **rubrique formalités administratives**

À NOTER
EXTINCTION NOCTURNE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ENTRE 22H30 ET 6H À COMPTER DU 15 MARS

Bilan de MI-MANDAT 3 ANS DÉJÀ !

Cela a fait 3 ans, le 15 mars dernier, que l'équipe « Ensemble Saint Parres 2020 » a été élue par les Patrocliens, juste avant le début du premier confinement lié à la pandémie de COVID-19. **Une prise de fonction qui n'a pu être effective qu'à compter du 23 mai 2020**, en raison des circonstances. Malgré **des conditions difficiles pendant cette première partie de mandat** (crise sanitaire, guerre en Ukraine, augmentation du coût des énergies, inflation), **les élus municipaux ont tout mis en œuvre pour réaliser le programme** pour lequel ils avaient été choisis.

Cette première moitié de mandat s'achevant, le moment est idéal pour faire un point d'étape sur les actions menées jusqu'ici, qui s'articulent autour de 5 axes :

1 RETISSER DU LIEN ET FAIRE VIVRE SAINT PARRES AUX TERTRES

Faire vivre la commune, c'est **permettre à ses habitants de se retrouver à l'occasion de grands évènements qui rythment la vie de tous**, tels que **la chasse aux œufs de Pâques** ou **la fête nationale du 14 juillet**, avec sa retraite aux flambeaux, son feu d'artifice et son repas citoyen. Outre ces rencontres traditionnelles, l'équipe municipale en a mis en place de nouvelles : **les chorales de l'Avent** et **la Fête de la Nature**, depuis 2021, **la Fête de la musique**, qui a eu lieu pour la première fois en juin 2022, et **le thé dansant de la Saint-Patrocle** à destination des plus de 70 ans, dont la première édition s'est déroulée en janvier 2023.

Le lien se crée aussi lors **d'animations culturelles plus intimistes**, comme **les concerts** (*L'Obsidienne* en 2020, *LéZirondelles* et *Les mains dans les poches* en 2022), **les pièces de théâtre** (« Feu d'artifice » par la cie *Colaverdey* en 2021, « Discours sur le bonheur » par la cie *Théâtr'Ame* en 2022), **les lectures en public et Nuits de la lecture** (en 2022 et 2023) ou **les jeux** organisés par la bibliothèque (après-midi jeux de société, escape game Harry Potter).

Tisser du lien, c'est également **faire preuve de solidarité et d'entraide**. Le **C.C.A.S.** (Centre Communal d'Action Sociale) a continué à être très actif durant ces 3 années en fournissant **des aides sociales, des aides d'urgence et des aides ponctuelles aux familles en difficulté.** Au vu de la situation,

les élus ont également mis en place **une aide aux étudiants** depuis 2021. **La commune s'est investie pour les malades** en participant à plusieurs **collectes de sang**, au ***Téléthon*** (battant des records de dons !) et à ***Octobre rose***, dont la première édition patroclienne a eu lieu en 2021, grâce à l'engagement des jeunes du C.M.J. (Conseil Municipal Jeunes). Les aînés n'ont pas été oubliés, avec **une nouvelle formule du colis de Noël**, confectionné par les élus et composé de produits locaux.

Le tissu associatif est primordial pour faire vivre la commune, c'est pourquoi l'équipe municipale a soutenu les associations **en maintenant les subventions**, en mettant en place **la gratuité des salles communales** et en leur proposant **une nouvelle salle** (la Grange) et **un abri ouvert** (l'ancienne caserne des pompiers). La vie associative se porte très bien, puisque **la ville compte aujourd'hui 39 associations, contre 27 en 2020**.

Enfin, les élus savent à quel point **la communication avec les administrés est importante.** Ils doivent non seulement leur rendre compte de leur action mais également écouter leur voix. C'est pourquoi ils ont créé **les « ambassadeurs de quartier »**, lancé une **nouvelle formule du bulletin municipal**, créé **une page Facebook communale**, mis en place **l'application interactive IntraMuros** et **un bilan annuel en vidéo**, accompagné des vœux du maire.

2 FAIRE FACE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

L'urgence climatique ne peut être ignorée. Elle constitue l'un des principaux enjeux du programme de l'équipe municipale qui cherche en premier lieu à **réduire les dépenses d'énergies fossiles** en **baissant la température dans les bâtiments communaux**, en **calorifugeant les tuyauteries des écoles**, en menant des **audits énergétiques**, en privilégiant **l'éclairage LED** (pour le moment, rues Edme Denizot, Saint-Patrocle et Paul Lafargue), en **éteignant l'éclairage public** pendant une partie de la nuit et en étudiant **les possibilités d'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments. Les mobilités douces doivent aussi être favorisées**, comme ce fut le cas avec la **création de la piste cyclable rue Edme Denizot** en 2022.

D'autre part, il faut **s'adapter au changement climatique qui s'amorce**, en **revégétalisant la commune** pour créer des zones d'ombre et de fraîcheur et en privilégiant la plantation de vivaces peu consommatrices d'eau et plus résistantes, même si cela amoindrit le fleurissement décoratif.

Afin de **sensibiliser la population à la préservation de l'environnement**, Saint Parres aux Tertres s'est engagée dans **l'Atlas de la Biodiversité Communale**, qui a conduit à la mise en place de **la Fête de la Nature**, du **rucher communal**, de **l'éco-pâturage à l'école** et **de plusieurs sorties naturalistes. Des composteurs ont été installés** en 2022 sur le site du restaurant scolaire afin d'initier les enfants au tri des déchets. Depuis 2020, la sapinade permet de recycler les sapins de Noël afin de les transformer en broyat. **L'association *Repair Café*** a été invitée l'année dernière dans la salle Deterre Chevalier, où elle reviendra encore cette année, pour permettre aux Patrocliens de réparer leurs objets au lieu de les jeter.

3 REVALORISER NOTRE TERRITOIRE

La valorisation du territoire, c'est en premier lieu **la préservation et la promotion de notre patrimoine.** La commune a investi dans **la réfection de la sacristie et d'un contrefort de l'église, ainsi que dans l'aménagement de son parvis** et prévoit la restauration des vitraux. **L'inventaire des objets religieux** a été réalisé, avec l'aide de l'association de *Sauvegarde du patrimoine*. La richesse patrimoniale de Saint Parres est également mise en valeur chaque année au moment des ***Journées européennes du patrimoine*** grâce à différentes animations (visites commentées, expositions, jeux géants, quiz et dictée du patrimoine).

Valoriser le territoire, c'est aussi **prévoir et encadrer son développement**, notamment par **la révision du plan local d'urbanisme** (PLU), à laquelle l'équipe municipale s'est attelée depuis le début de son mandat. C'est aussi **construire de nouvelles infrastructures** (achèvement du nouveau bâtiment de la restauration scolaire, création d'un nouvel espace cinéraire, mise en place d'un terrain de pétanque dans le square Beltrame) et **requalifier des structures existantes** (voiries des rues Edme Denizot, Saint-Patrocle et Paul Lafargue). Le **projet de rénovation du stade** a bien avancé dans sa partie administrative (un travail avec l'école d'architecture sur les possibilités et les contraintes techniques inhérentes à la situation géographique du site a été réalisé) mais est actuellement en pause en raison de la crise économique actuelle liée aux augmentations conséquentes du coût des énergies.

Enfin, il s'agit d'**intégrer notre territoire dans le maillage de la communauté de communes et du département.** Ainsi, l'église Saint-Patrocle fait-elle désormais partie de **la Route du Vitrail** et la bibliothèque municipale du **réseau des médiathèques de Troyes Champagne Métropole.**

4 ACCOMPAGNER ET FAIRE GRANDIR NOS ENFANTS

Les enfants sont l'avenir de toute communauté. **Le conseil municipal Jeunes**, qui entre dans sa 3ème et dernière année de mandat, a été l'une des priorités des élus. Il a été redynamisé et a participé à l'organisation de nombreuses actions durant les 3 dernières années.
L'équipe municipale maintient son **soutien aux actions des enseignants** par **un financement important** (matériel et caisse des écoles) et a encouragé **la fusion des groupes scolaires.** Elle accorde une grande importance à **la promotion de la lecture**, qui a été maintenue durant la crise sanitaire grâce à l'organisation de **lectures dans les classes** par la bibliothèque municipale et à la **participation au *Salon du livre jeunesse* décentralisé. Les classes sont désormais de nouveau accueillies à la bibliothèque**, qui prend également part chaque année à **la manifestation *Partir en livre*. La sensibilisation des scolaires à l'environnement** est aussi un enjeu important. Elle a lieu dans le cadre de **la Fête la Nature** et de **la convention signée avec le CPIE** (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) de Soulaines-Dhuys.

Du côté des **accueils de loisirs**, la promesse d'**ouvrir le centre en août** durant les deux dernières semaines de grandes vacances a été tenue afin d'aider les parents qui travaillent. Les **séjours d'hiver et d'été**, qui permettent aux jeunes Patrocliens de découvrir d'autres horizons, sont toujours organisés avec une grande attention portée à la qualité des centres d'hébergement et des animations proposées.

Saint Parres n'oublie pas les plus petits puisqu'elle est **partenaire de la crèche *Rigolo comme la vie* depuis 10 ans**, et met en place de **nombreuses animations culturelles** à leur intention (participation au *Mois des tout-petits*, P'tit bouquine …).

5 PROTÉGER LA POPULATION

L'un des plus grands risques pour la population patroclienne est **la circulation importante dans la commune**, que ce soit sur le plan de la vitesse ou de la santé (pollution de l'air, bruit …). L'équipe municipale a mis en place un comité de pilotage réunissant différents acteurs qui a travaillé pendant 3 ans pour concevoir **un nouveau plan de circulation** qui devrait bientôt voir le jour, avec la création de nouvelles infrastructures. La commune a également mis en sens unique une partie de la rue Edme Denizot afin d'y limiter le flux de circulation et installé des écluses dans la rue Jean Jaurès pour limiter la vitesse.

La sécurité a été renforcée avec **l'embauche d'une A.S.V.P.** (Agent de Surveillance de la Voie Publique) et **l'adhésion de la commune au dispositif de participation citoyenne.** Le conseil municipal a également voté une enveloppe de près de 30 000 euros pour **l'installation de caméras de vidéoprotection.** Un contrôle systématique des normes de sécurité et d'accessibilité de tous **les établissements recevant du public (ERP)** en présence d'un élu municipal a été instauré.

Enfin, **la problématique animale a été prise en compte.** Les élus ont rencontré les représentants nationaux de la SPA afin d'évoquer avec eux la **pollution sonore du refuge du Menois.** La **gestion des animaux errants (chiens et chats)** a quant à elle donné lieu à la signature de conventions avec Troyes Champagne Métropole et *L'école du chat de l'Aube*.

DE NOMBREUX PROJETS SONT À POURSUIVRE OU À INITIER DANS LES 3 ANNÉES À VENIR. L'ÉQUIPE MUNICIPALE RESTE TRÈS MOTIVÉE ET À L'ÉCOUTE DES PATROCLIENS POUR AMÉLIORER TOUJOURS PLUS LA QUALITÉ DE VIE DANS LA COMMUNE.

C.C.A.S.

BILAN DES AIDES ATTRIBUÉES PAR LE C.C.A.S.

Sur les 20 dossiers d'**aide ponctuelle aux familles** étudiés par le conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, **19 ont reçu un avis favorable**.

8 dossiers d'aide aux étudiants ont été retenus.

Suite à la distribution des cadeaux de fin d'année aux aînés, **19 colis adaptés à la taille du foyer ont pu être attribués aux familles en difficulté** grâce aux dons des Patrocliens.

COLLECTE DE SANG DU JEUDI 16 FÉVRIER 2023

Une opération de collecte de sang a eu lieu dans la salle socioculturelle Deterre Chevalier le jeudi 16 février 2023. **22 personnes ont donné leur sang**, dont **2 nouveaux donneurs**. Merci à tous les participants ainsi qu'au Docteur GAUDEAU et à son équipe, membres de l'EFS.

La prochaine collecte aura lieu le jeudi 20 juillet 2023 après-midi dans la salle Deterre Chevalier.

LES AMBASSADEURS UN 2ÈME REPAS DE QUARTIER EST PRÉVU !

Le 4 septembre 2022, les ambassadeurs du quartier Jaurès / Mésanges / De Gaulle, avec le soutien de leurs élus référents et de la municipalité, organisaient leur **premier repas de quartier**. Le succès obtenu par celui-ci les incite à renouveler l'expérience. **En 2023, rendez-vous est donc pris le dimanche 25 juin**, toujours dans l'écrin de verdure du **46 bis, avenue du Général de Gaulle**. **Un flyer distribué courant mai dans les boîtes aux lettres des habitants du quartier Jaurès / Mésanges / De Gaulle** détaillera les modalités d'inscription et apportera des informations complémentaires. Ouvrez l'œil !

14, rue de la gare
10800 Buchères
Bureau : **03 25 73 19 73**
Fax : 03 25 41 99 65
contact@brm.fr
www.brm.fr

BALAYAGE VOIRIE & TP
BRM
DEPUIS 1992

AREAS assurances
Régis DUBOIS - Philippe SISTERNAS
Toutes Assurances
Epargne, Placement, Retraite
65, Ave du Général de Gaulle
10410 St Parres aux Tertres
Tél : 03.25.46.86.35
Fax : 03.25.46.86.53

L'ASTUCE ÉCOLO

VERS UNE SALLE DE BAINS ZÉRO DÉCHET … ÉTAPE 1 : LES COSMÉTIQUES

La salle de bains serait-elle le point noir de la maison en matière de tri des déchets ? Chaque année, ce sont près de **75 000 tonnes d'emballages de produits cosmétiques et d'hygiène** qui sont jetées. **Seulement 55% des Français déclarent trier** systématiquement les emballages de la salle de bains. Mais, au-delà du tri, il est possible d'aller encore plus loin : **ne plus avoir à jeter de déchets** en mettant en place quelques astuces pratiques …

RÉFLÉCHIR À SA CONSOMMATION

N'achetez que ce dont vous avez besoin afin d'**éviter le gaspillage**. Pensez à lister vos besoins et n'achetez que ce qui est sur votre liste. Les cosmétiques ont des **dates de péremption** et c'est dommage de les gâcher.

CHOISIR LES BONS CONTENANTS ET LES BONS FORMATS

Préférez les produits emballés **en grand conditionnement ou des recharges**. Choisissez des **emballages recyclables ou compostables**. Les **produits de beauté multi-usages** évitent également de cumuler les achats et les flacons.**Testez aussi le vrac :** de plus en plus de cosmétiques liquides se trouvent sous cette forme !

Pour **le maquillage**, préférez les vernis à ongles avec **flacon consigné** (à renvoyer à la marque, qui les réutilise), les mascaras et fards à paupières **rechargeables.** Les marques qui proposent ce type d'emballages zéro déchet vendent généralement des cosmétiques bio ou naturels, sains pour la peau et pour la planète.

PASSER AUX COSMÉTIQUES SOLIDES

Tous les produits d'hygiène existent maintenant en version solide : shampoing, savon pour le corps, dentifrice, baume pour le corps, déodorant … Les cosmétiques solides sont emballés dans du carton (généralement recyclable) ou dans des pochons en tissu (réutilisables) ou pas emballés du tout.

Ils sont efficaces, généralement naturels ou bio, donc **sains, faciles à transporter** en week-end ou en vacances, ludiques à utiliser. De plus, **ils durent bien plus longtemps** que les cosmétiques liquides et sont donc doux avec votre budget.

FABRIQUER SES PROPRES COSMÉTIQUES

Les créatifs et créatives peuvent **fabriquer eux-même leurs cosmétiques**. **Quelques ingrédients suffisent** souvent à concevoir des produits de beauté efficaces ! De nombreux livres et blogs regorgent de recettes maison pour passer au zéro déchet dans la salle de bains.

Découvrez d'autres astuces pour réduire vos déchets dans la salle de bains dans le prochain numéro du bulletin municipal …

> RECETTE DE DÉODORANT FAIT MAISON

- 100 g d'huile de coco bio (désodorisée ou non)
- 70 g de bicarbonate de soude alimentaire
- 70 g de fécule de maïs ou de fécule de pomme de terre bio
- 20 gouttes d'huiles essentielles bio (facultatif ; utilisez les huiles essentielles avec précaution).

1. Faites fondre l'huile de coco dans une casserole au bain-marie.
2. Ajoutez le bicarbonate de soude et la fécule de maïs ou de pomme de terre et mélangez jusqu'à obtenir un mélange homogène.
3. Laissez refroidir. Ajoutez éventuellement l'huile essentielle et mélangez bien. Fermez le pot.
4. Utilisez votre déodorant dès le lendemain en prélevant une demi noisette, appliquez sur vos aisselles en massant. Conservez-le au réfrigérateur quand il fait chaud.

> BILAN DE LA SAPINADE 2022

Après broyage par les agents des services techniques, **les copeaux de sapins seront répandus dans les massifs de fleurs de la commune afin de réduire les arrosages.**

L'équipe municipale remercie tous les participants pour leur geste écologique. Cette opération de collecte sera renouvelée à Noël prochain.

LORS DE LA 3ÈME SAPINADE ORGANISÉE PAR LA COMMUNE, **210 SAPINS ONT ÉTÉ DÉPOSÉS DANS LES 9 SECTEURS DE COLLECTE** (CONTRE 217 L'ANNÉE PASSÉE)

DU BOIS DE CHAUFFAGE POUR LES PATROCLIENS

Le COPE de Saint Parres-Villechétif (syndicat des eaux) a acquis il y a quelques années, pour protéger la zone de captage d'eau, **une parcelle de 2,7 ha de bois**, au lieu-dit « Gué de la Moline », à Saint Parres aux Tertres. Par décision de son conseil d'administration, **les élus du COPE ont décidé de l'exploiter en bois de chauffage au profit des habitants des deux communes**. La parcelle a été divisée en **8 parts** : 4 lots par commune, à raison d'une coupe par foyer.

Si vous êtes intéressé par cette offre d'affouage, merci de déposer votre candidature à l'accueil de la mairie de Saint Parres aux Tertres en remplissant le formulaire dédié **avant le 31 juillet.** Le règlement des affouages vous sera remis à cette occasion. En cas d'inscriptions supérieures à huit, un tirage au sort public déterminera la liste des affouagistes retenus.

- Le prix de la vente du bois par le COPE a été fixé à **environ 8 € le stère**.

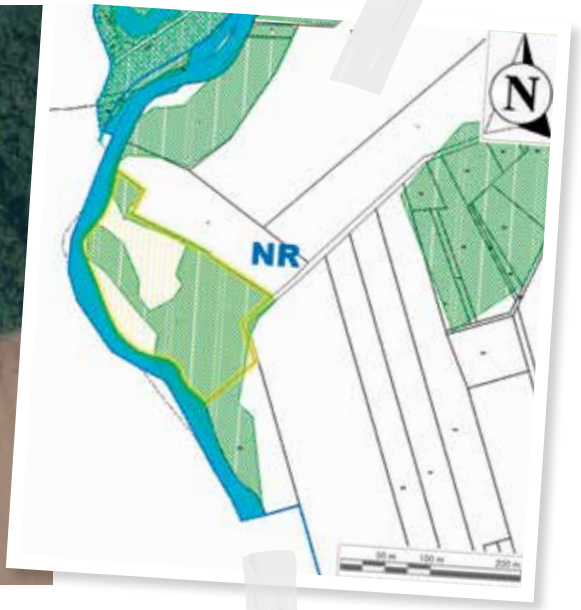

Fête de la NATURE

LES 25, 26 ET 29 MAI 2023

Dans le cadre de l'**Atlas de la Biodiversité Communale**, la commune a fait appel à des professionnels qui ont inventorié la flore et la faune patrocliennes. Après deux ans d'expertise, leur travail est presque achevé et ils pourront très prochainement dresser **un bilan environnemental**.

C'est aussi dans ce cadre que la **Fête de la Nature** prend tout son sens, en offrant la possibilité aux participants de rencontrer des spécialistes, de découvrir les territoires et de se former aux sciences participatives afin de **mieux connaître et protéger l'environnement.**

Pour la troisième année consécutive, Saint Parres aux Tertres participera à cette manifestation nationale. Les animations se dérouleront sur le **site de la Tuilerie, rue de la Maladière, le jeudi 25 mai après-midi et le vendredi 26 mai, de 10h à 17h**. Environ **300 scolaires rencontreront différents organismes** tels que les fédérations des pêcheurs et des chasseurs, le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Sud Champagne, le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient, le Syndicat apicole de l'Aube, l'Office français de la biodiversité, un atelier d'architecte paysagiste, un spécialiste du compostage, le centre de loisirs municipal et *Le Messager troyen* (association spécialisée dans les oiseaux et les pigeons voyageurs). Ils pourront également admirer une exposition d'animaux naturalisés de nos régions. **Les thèmes abordés lors de ces journées seront très variés :** la connaissance des hirondelles, le soin aux animaux sauvages, les poissons de nos rivières, la vie d'une ruche, l'intérêt de conserver des arbres morts, la reconnaissance des bruits dans la nature et des empreintes d'animaux, etc.

Si les scolaires constituent le public privilégié de ces deux journées, **toute personne intéressée est bien sûr invitée à suivre gratuitement les différentes présentations**.

La journée de Pentecôte du lundi 29 mai sera réservée à des sorties naturalistes d'environ 1h30, encadrées par des spécialistes du marais de Villechétif. **Sur réservation à la mairie**, deux sorties sont proposées, à 10h et à 14h30. Le point de rendez-vous se trouvera sur le côté du château de Saint Parres, en bordure du chemin qui mène au marais. Les personnes intéressées devront se munir de vêtements adaptés, d'une paire de bottes, d'un chapeau et, éventuellement, de jumelles. En fonction du nombre de réservations et des conditions météorologiques, le programme pourra être modifié.

L'équipe municipale espère vous voir nombreux à l'occasion de cette Fête de la Nature ! Pour tout renseignement complémentaire, merci de prendre contact avec la mairie.

LE REPAIR CAFÉ

de retour à St Parres

Suite au succès rencontré par l'atelier de mai 2022, **la commune de Saint Parres aux Tertres accueillera de nouveau l'équipe du *Repair Café* de l'Aube le samedi 20 mai 2023, de 13h30 à 18h, dans la salle Deterre Chevalier.**

Lors de **cet après-midi consacré à la réparation d'objets**, des experts bénévoles seront présents pour vous aider à remettre en état vêtements, meubles, éléctroménager, matériel informatique, vélos, jouets …

La pré-inscription par internet est possible mais non obligatoire. Elle permet de vous enregistrer plus vite, de mieux vous accueillir, de mieux vous orienter et de préparer des pièces pour la réparation. Aucun objet ne sera pris en charge après 17h30.

▪ Pour plus d'informations, **inscrivez-vous à la newsletter de l'association et/ou rendez-vous aux alentours du 10 mai sur son site internet : https://www.rcaube.fr**

› PROGRAMMATION DE SORTIES NATURE DANS LE CADRE DE L'ABC DE LA BIODIVERSITÉ

Ce printemps, plusieurs excursions seront proposées aux amateurs de nature* :

▪ **Mercredi 26 avril** au soir (sortie d'1h30 à 2h) : **la vie nocturne du marais de Villechétif**.

▪ **Mercredi 17 mai**, en fin de matinée : **présentation du centre de sauvetage** avec relâché d'un animal qui a été soigné / **résultats des inventaires faune-flore** de Saint Parres aux Tertres dans le cadre de l'ABC.

▪ **Mi-mai ou début juin**, un week-end : **sauvages de ma rue**, sur le thème de la flore urbaine.

▪ **Mi-juin**, un week-end : **mieux connaître les insectes pollinisateurs**.

Ces sorties se feront sur inscription préalable auprès de la mairie.

**A la date de rédaction de cet article, tous les détails des sorties ne sont pas encore fixés.*

LES DERNIÈRES NOUVELLES DES RUCHES...

DU MIEL AU PROFIT DU C.C.A.S.

En 2022, les abeilles communales ont permis de récolter **65 kg de miel, dont une partie a été vendue lors de différentes manifestations caritatives** (*Octobre Rose, Téléthon*) au profit de la recherche et de l'aide aux malades.

Plusieurs dizaines de pots de miel restent à vendre. Si vous souhaitez en acheter, il vous suffit de vous rendre à l'accueil de la mairie et de payer par chèque, libellé à l'ordre du C.C.A.S. **Tous les bénéfices seront reversés au Centre communal d'action sociale qui aide les Patrocliens en difficulté.**

Ce miel est certes un peu plus cher que dans le commerce (5 € les 250 g et 10€ les 500 g) mais c'est un produit de qualité, garanti 100% local et son achat vous permettra de réaliser une bonne action !

UN ESSAIM DÉCIMÉ

L'un des trois essaims installés a malheureusement été détruit, a priori volontairement. Les abeilles ont toutes été retrouvées mortes intoxiquées à l'intérieur de leur ruche. D'après l'apiculteur, cela pourrait être dû à **l'utilisation d'une bombe insecticide !**

La mairie va s'attacher à surveiller le site d'un peu plus près et n'hésitera pas à **porter plainte** si une nouvelle action malveillante venait à être commise.

Heureusement, **les deux autres essaims se portent bien.** Celui qui a été détruit sera remplacé. L'équipe municipale espère que la saison qui commence sera aussi propice aux abeilles que la précédente. Sauvegarder les pollinisateurs est essentiel pour la nature et pour les générations futures.

LUTTONS CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Avec le retour des beaux jours, le frelon asiatique, espèce invasive de plus en plus présente sur notre territoire, va revenir en force, au détriment des abeilles et des autres pollinisateurs. À l'automne dernier, plus de 700 frelons ont été capturés dans les pièges installés près des trois ruches communales.

Après cette période hivernale, les reines fécondées vont sortir de leur cachette et commencer à chercher de la nourriture et à construire les premiers nids. C'est la meilleure période pour intervenir, en les capturant avant que les effectifs ne s'envolent.

La bonne nouvelle, c'est que vous pouvez participer à la lutte contre le développement de ce frelon en utilisant une méthode très simple ! Il vous suffit de suspendre dans votre jardin une bouteille en plastique (type bouteille d'eau) perforée sur le haut de quelques trous du diamètre du corps de l'insecte, dans laquelle vous aurez préalablement versé un mélange constitué d'1/3 de vin blanc, 1/3 de sirop de cassis et 1/3 de bière. Ce système permet un piégeage sélectif efficace contre cette espèce invasive qui est en train de remettre en cause notre biodiversité.

Frelon asiatique

St Parres à l'heure du CHANGEMENT CLIMATIQUE

Afin de continuer à améliorer le cadre de vie de la commune tout en s'adaptant à l'évolution du climat, le conseil municipal a demandé aux services techniques de procéder à **diverses plantations cet hiver et en début de printemps.**

En décembre, un prunus et 10 érables (sycomores et planes) ont été plantés sur deux parcelles communales en face du cimetière, le long de la route de Villechétif. Ces arbres mellifères, que l'on trouve souvent dans les parcs et jardins, s'adaptent à tous les terrains et se parent d'une magnifique floraison vert clair au printemps et de feuilles jaune d'or en automne. Mesurant une dizaine de mètres à l'âge adulte, **ils pourront assurer un espace de fraîcheur sur les hauteurs de la commune**, quelque peu dépourvues de végétation.

Il a ensuite été procédé, à la demande de certains riverains qui se plaignaient du bruit des véhicules, à **la plantation de 84 arbustes sur une longueur de 180 mètres en bordure de l'avenue Général de Gaulle**, à hauteur de la contre-allée.

En prévision des périodes de sécheresse, il a été décidé de privilégier progressivement les vivaces, plus rustiques, au lieu des plantes annuelles très gourmandes en arrosage et en entretien (sauge, surfinia, roses d'Inde, géraniums …). Les vivaces sont un peu plus chères à l'achat mais ont une durée de vie de plusieurs années. **Le nombre de jardinières fleuries sera donc réduit** afin de se conformer à l'évolution vertueuse que nous devons mettre en place pour résister au changement climatique annoncé.

L'ensemble de ces aménagements a représenté un budget de plus de 12 000 €, hors frais d'implantation.

GRANDE CHASSE AUX OEUFS DE PÂQUES

Le conseil municipal Jeunes invite tous **les Patrocliens âgés de 1 à 15 ans** à participer à une **grande chasse aux œufs le lundi 10 avril 2023, de 10h à 12h, au square Beltrame** (près de l'hôtel de ville). Bien cachés, des chocolats attendront d'être trouvés par chaque participant.

Pour devenir un chasseur d'oeufs, rien de plus simple ! Il suffit de **remplir le coupon ci-dessous, de le déposer à la mairie ou de le renvoyer par mail au plus tard le lundi 3 avril 2023** et de ne pas oublier son panier le jour J ! La participation est gratuite.

En bonus, les enfants ayant résolu l'énigme de Pépé Almaric (cf. bande dessinée page 44) se verront remettre un petit cadeau supplémentaire.

COUPON

*à déposer à la mairie ou à renvoyer par mail à **mocquery.hugues@saintparresauxtertres.fr** ou à **lineman@hotmail.fr** avant le **3 avril 2023***

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

N° de téléphone : ..... Mail : .....

participera à la chasse aux œufs le lundi 10 avril 2023.

(Un coupon par enfant)

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

UN BEL ÉCHANGE INTERGÉNÉRATIONNEL !

À la fin de l'année 2022, **les enfants accueillis à *Symp'art*** durant le temps périscolaire du matin ont créé **une vingtaine de cartes de Noël** et écrit des petits mots **à destination des résidents de la *Villa du Tertre***, afin d'apporter un peu de douceur à des personnes parfois isolées. Leurs créations ont été distribuées aux personnes âgées avant les vacances de Noël.

En échange, **les résidents de l'EPHAD ont réalisé des cartes pour souhaiter la bonne année aux enfants**. Celles-ci leur ont été remises début janvier, après la rentrée des classes.

Cette action marquait le point de départ de **nouveaux projets intergénérationnels**. En effet, dans le cadre du projet de l'accueil de loisirs du mercredi ayant pour but de faire découvrir la commune, **une rencontre entre jeunes et anciens pourrait être organisée** autour de jeux, de discussions, de moments de partage ...

> INSCRIPTIONS AU GROUPE SCOLAIRE : MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Les inscriptions à la maternelle et à l'élémentaire auront lieu les jeudi 1er juin et vendredi 2 juin 2023, de 13h30 à 16h45, sur le site de la maternelle.

Pièces à fournir pour l'inscription en maternelle :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile (facture EDF, contrat de bail ...)
- Carnet de santé
- Certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité (pour les enfants de petite et toute petite section uniquement)
- Certificat de radiation en cas de changement d'école
- 2 photos

LE C.M.J.
à la découverte du Sénat

Le lundi 13 février 2023, les élus du conseil municipal Jeunes, accompagnés du maire, de conseillers municipaux et des adolescents inscrits au centre de loisirs, se sont rendus à Paris pour visiter le Sénat. **Ils étaient invités par Evelyne PERROT, sénatrice de l'Aube.**

A l'arrivée à Paris, **le maire a présenté les différents monuments parisiens** aperçus depuis le car, détaillant leur usage et leur histoire : une véritable visite guidée ! Après un repas apprécié dans une pizzeria du quartier Saint-Michel, l'après-midi fut consacrée à **la découverte tant attendue du Jardin du Luxembourg et du Sénat**. La visite guidée fut très instructive et la beauté du bâtiment a émerveillé petits et grands.

Une belle journée qui, après celle consacrée à l'Assemblée nationale l'année dernière, a participé à **la formation citoyenne des jeunes conseillers.**

ACCUEILS DE LOISIRS hiver 2023

TOUS À L'ABORDAGE !

Pendant les vacances de février, **le centre de loisirs *Symp'art* a pris des allures de bateau pirate.**
Les **30 maternels** et les **40 élémentaires** ont été accueillis par une équipe de 10 animateurs. L'occasion pour eux de fabriquer bateau en carton, longues vues et cartes au trésor …
La première semaine, lors du **« grand jeu »**, les enfants ont aidé le capitaine Salazar à débusquer la traîtresse qui avait volé les yaourts à la fraise à bord de son navire. Le capitaine et un pirate se sont ensuite affrontés dans un combat à l'épée plus que réaliste …
Les plus petits, eux, ont assisté au **spectacle « Cendrillon »** organisé par la bibliothèque municipale.

La deuxième semaine, pendant que certains étaient partis dévaler les pistes de ski à La Bresse, une nouvelle histoire de pirates prenait place au centre. Cette fois, les jeunes étaient plongés dans **l'univers du manga « One Piece »**.
Ils ont également caressé et soigné des rongeurs grâce à l'**association *Woofy et Compagnie*, spécialiste de la médiation animale**, et se sont rendus aux incontournables ***Games Factory* et *Womba parc*.**

Cette semaine était **la dernière de Pierre en tant qu'animateur au centre de loisirs de Saint Parres aux Tertres.** Il laissera un grand vide. Toute l'équipe lui souhaite le meilleur dans sa nouvelle vie canadienne.

SÉJOUR À LA BRESSE

SYMP'ART À L'ASSAUT DES SOMMETS

Lundi 20 février, les petits Patrocliens sont une nouvelle fois partis affronter les sommets vosgiens. **24 participants** se sont présentés dès 6h30 du matin, bien décidés à skier l'après-midi même. Encadrés par 4 animateurs, ils sont arrivés en fin de matinée à **La Bresse**, au gîte du *Moutier des fées*. Malheureusement, un problème chez le loueur de matériel a contraint le groupe à repousser sa session de ski. Qu'à cela ne tienne, les enfants en ont profité pour s'adonner aux joies de la luge !

Tous les après-midi de la semaine ont été consacrés au ski. Après des débuts hasardeux et ponctués de chutes, la douzaine de jeunes qui n'avait jamais skié a rapidement compris la technique du chasse neige. Pendant ce temps, les autres étrennaient les pistes rouges, même s'ils n'étaient pas non plus à l'abri de quelques acrobaties, comme pourrait en témoigner le jeune Paul, titulaire du « diplôme de la plus belle chute » ! **Les matinées, quant à elles, étaient plus tranquilles**, chacun choisissant son activité (luge, jeu ou repos). En revanche, le jeudi matin, ce fut LA sensation de la semaine : **une initiation à la moto-neige** avec *Motos 88*.

Le soir, **les veillées** permettaient à tous de se retrouver autour d'animations diverses et variées (« Trivia night » avec des quiz, « jeux TV » ...)

La traditionnelle **« Boum Party »** a clôturé la semaine. Comme à l'accoutumée, les jeunes s'étaient bien apprêtés (parfum, coiffure ...) avant de se lancer sur la piste de danse. L'utilisation de la Ring Light a permis de faire de beaux selfies.

En résumé, malgré le manque de neige, ce séjour à la montagne fut un magnifique moment… avec, en prime, aucun blessé à déplorer ! Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Inscriptions aux ACCUEILS DE LOISIRS

MODALITÉS D'ACCUEIL

POUR LES ENFANTS ÂGÉS DE 3 à 6 ANS (scolarisés en maternelle) :
L'accueil de loisirs aura lieu dans les locaux de l'école maternelle ou dans la salle Bernard Dufour de l'espace Pascale Paradis (le lieu reste à définir).

- Horaires : **du lundi au vendredi, de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15.**

POUR LES ENFANTS DE PLUS DE 6 ANS (scolarisés en élémentaire) :
L'accueil de loisirs aura lieu à l'espace Pascale Paradis.

- Horaires : **du lundi au vendredi, de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15.**

POUR LES JEUNES SCOLARISÉS AU COLLÈGE ET JUSQU'À 17 ANS (INCLUS) :
L'accueil des ados aura lieu dans la salle ados, dans le bâtiment de la restauration scolaire.

- Horaires : **de 14h à 18h15 (sauf les journées de sorties exceptionnelles).**

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Vous devez télécharger les fiches d'inscription sur le site internet : www.sympart.com, rubrique « inscriptions ».

Les inscriptions sont à faire UNIQUEMENT durant les périodes définies dans le calendrier ci-dessous :
- **à l'espace Pascale Paradis (10 bis, rue Jules Ferry à Saint Parres aux Tertres), tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h**
- **OU par mail : inscriptionsympart@saintparresauxtertres.fr**

Pour toute nouvelle inscription aux accueils de loisirs de l'année 2022-2023, merci de faire parvenir au préalable à la mairie le dossier de renseignements dûment complété.
Les inscriptions se feront uniquement par semaine bloquée, tant pour les centres que pour la cantine (aucune inscription à la journée ne sera possible).
Le nombre de places étant limité, les inscriptions des dossiers se feront par ordre d'arrivée et en respectant les dates en fonction de votre lieu d'habitation. Les inscriptions et les désistements ne seront plus possibles après la date de fin de la période d'inscription.

CALENDRIER

	PRINTEMPS	ÉTÉ - 1ère période	ÉTÉ - 2ème période
Période d'accueil	**Du 17 au 28 avril**	**Du 10 juillet au 4 août**	**Du 21 août au 1er septembre**
Inscriptions enfants domiciliés et/ou scolarisés dans la commune	Du lundi 27 février au vendredi 31 mars	Du lundi 22 mai au vendredi 23 juin	Du lundi 26 juin au vendredi 21 juillet
Inscriptions enfants extérieurs à la commune	Du lundi 20 mars au vendredi 31 mars	Du lundi 12 juin au vendredi 23 juin	Du lundi 10 juillet au vendredi 21 juillet

À LA BIBLIOTHÈQUE...

RETOUR DES CLASSES

Depuis l'arrivée de la crise sanitaire liée au Covid, les classes n'avaient pas pu revenir à la bibliothèque. **En janvier, les élèves y sont enfin retournés !** Pour certains d'entre eux, c'est la découverte totale : rencontre avec Barbara, la bibliothécaire, et exploration des rayonnages de livres. Pendant leur visite, **ils font connaissance avec les lieux, profitent d'une animation lecture et du prêt d'un livre**.

Par ailleurs, **Catherine, bibliothécaire volontaire, se rend tous les mois à l'école élémentaire Jules Ferry pour faire la lecture aux 4 classes**. Chaque séance s'axe autour d'un thème principal. En janvier, l'hiver était à l'honneur, en février, l'amour et en mars, les contes détournés.

ÉCHANGE AVEC LA MDA

Le début d'année fut marqué par le traditionnel échange avec la médiathèque départementale de l'Aube. L'équipe de bénévoles s'est encore une fois mobilisée pour ce travail important. Les rayons se sont enrichis de **800 nouveautés**, tous genres confondus : romans, documentaires et bandes dessinées.

LECTURES GOURMANDES

Le 20 janvier, dans le cadre des **Nuits de la lecture**, la commune a accueilli le *Club des lecteurs à haute voix de Saint-Lyé*. Une soixantaine de personnes se sont régalées à écouter leurs **« lectures gourmandes » autour de textes culinaires** et se sont vu offrir des gourmandises pendant l'entracte.

P'TIT BOUQUINE

En février, toutes les animations avec des enfants ont été axées autour du **thème de l'amour**. Le *P'tit Bouquine* n'a pas fait exception avec « des câlins et des bisous ». Bérangère a musicalisé les lectures et comptines de Claudette et Barbara sous les vifs applaudissements des petits de moins de 3 ans.

ACCUEILS DE LOISIRS

Cette année, le projet annuel des accueils de loisirs est « J'aime ma ville ». Chaque mois, les enfants partent à la découverte d'un service public. Un mercredi de février, les maternels et les élémentaires ont donc **visité la bibliothèque**, découvert son fonctionnement, son personnel et ont profité d'une belle animation kamishibaï (petit théâtre japonais).

CENDRILLON

Pendant les vacances d'hiver, **Lucie GLINEL a conté la vie de Cendrillon d'une façon décalée**, accompagnée de son violon. Plus que sa beauté, c'est la folie joyeuse de la jeune fille qui séduit le prince, fort peu enthousiasmé par la vie de roi guerrier qui lui est promise. **Les 2 séances proposées ont rencontré un grand succès**, attirant aussi bien les enfants accompagnés de leurs parents que ceux de l'accueil de loisirs encadrés par leurs animateurs.

MOIS DES TOUT-PETITS

Toutes les médiathèques du réseau TCM fêtent le *Mois des tout-petits* qui a lieu, cette année, du **1er avril au 14 mai**. Chaque service jeunesse se mobilise activement pour proposer un programme riche aux très jeunes enfants. Dans ce cadre, la bibliothèque recevra un spectacle intitulé « Bloop, bulles et pop ! », un atelier d'éveil sonore et sensoriel ainsi que des séances de lectures et comptines. **Retrouvez le détail des animations dans la rubrique « Agenda », page 34**.

> HORAIRES D'OUVERTURE

- Lundi : 14h - 18h30
- Mercredi : 10h - 12h30 et 14h - 18h30
- Vendredi : 14h - 18h30
- Samedi : 10h - 12h30

COUPS DE COEUR

Roman adulte

L'inoubliable voyage de Miss Benson / Rachel JOYCE / R JOYC

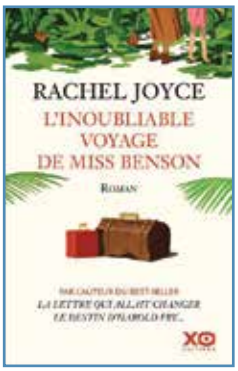

Une expédition burlesque en Nouvelle-Calédonie dans les années 50 de deux femmes que tout oppose mais qui vont apprendre à se connaître, à s'apprécier et à ne jamais renoncer. Un vrai bonheur de lecture à partager ...
Françoise P.

Roman adulte

La consolation de l'ange / Frédéric LENOIR / R LENO

Une belle histoire d'amitié s'installe entre Hugo, 20 ans, et Blanche, en fin de vie. Cette professeure de philosophie redonnera-t-elle le goût de vivre à ce jeune homme ? Un baume pour le cœur !
Martine H.

Un album jeunesse

Petite graine / Hector DEXET / A DEXE

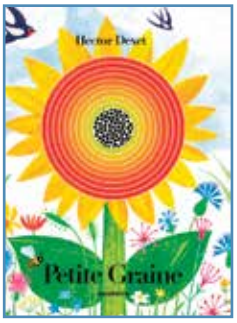

« On m'appelle petite graine. J'attends avec impatience la belle saison, le bon moment ... » Votre enfant découvrira l'évolution de la nature avec le passage de la petite graine à la fleur, au fil des saisons. Les couleurs et les rabats de ce livre en font un formidable moment de découverte.
Barbara P.

AGENDA

ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE

Toutes ces animations sont gratuites.
Réservation au 03 25 80 49 02.

VENDREDI 7 AVRIL
« P'tit Baby et Doudou racontent ... Anne Crausaz »

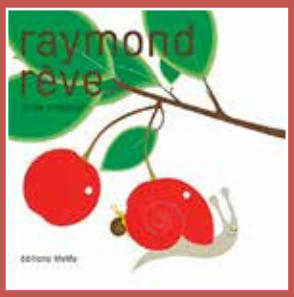

Lectures, comptines et jeux de doigts avec Barbara, bibliothécaire, accompagnée par Bérangère BODIN, musicienne. Animation musicale autour de Raymond l'escargot, personnage illustré par Anne CRAUSAZ, invitée d'honneur pendant le Mois des tout-petits.
Enfants de moins de 3 ans. Séances à 9h45 et 10h45 à la bibliothèque. Réservation à partir du 27 mars.

LUNDI 17 AVRIL
« La fabrique des p'tits bonheurs » par Chloé LUCQUIN

Atelier d'éveil sonore et sensoriel. Profitez d'un moment de complicité entre parent et enfant, en partageant le plaisir de chanter ensemble et d'explorer le monde sonore.

Enfants de 6 mois à 4 ans. Séances à 9h30 et 10h45 à la bibliothèque. Réservation à partir du 3 avril.

VENDREDI 28 AVRIL
« Bloop, bulles et pop ! » par le collectif *Scapulo et Barbotine*

Deux femmes grenouilles explorent l'univers de la salle de bain. Elles plongent dans leur grande baignoire, véritable boîte à malice aquatique ! La magie de « frotter, flotter, couler » donne naissance à une multitude de bulles qui pourraient bien éloigner nos deux baigneuses acrobatiques du milieu marin.
Enfants de 1 à 4 ans. Séances à 9h30 et 11h à la salle des Conférences. Réservation à partir du 14 avril.

VENDREDI 2 JUIN
« P'tit bouquine »

Lectures, comptines et jeux de doigts avec Barbara et Claudette, bibliothécaires, accompagnées par Bérangère BODIN, musicienne.

Enfants de moins de 3 ans. Séances à 9h45 et 10h45 à la bibliothèque.

FÊTE DE LA MUSIQUE

La fête de la musique aura lieu
le mardi 20 juin, de 18h à 23h30, dans le quartier de la mairie.

Buvette et restauration sur place.

FÊTE NATIONALE

13 juillet : retraite aux flambeaux et feu d'artifice

14 juillet : apéritif et repas citoyen, concours de pétanque, jeux gratuits, bal.

Les détails de ces festivités paraîtront dans le prochain numéro du bulletin municipal.

VOTRE CALENDRIER

À découper et à conserver !

AVRIL

Lundi 3 avril : Date limite des inscriptions à la chasse aux œufs de Pâques

Vendredi 7 avril :
- **à 9h45 et 10h45 :** « P'tit Baby et Doudou racontent … Anne Crausaz », à la bibliothèque (moins de 3 ans)
- **à 14h30 et 20h :** Projection du film « Le genou d'Ahed » par l'association *Pierre Chaussin*

Lundi 10 avril 2023, de 10h à 12h : Chasse aux œufs de Pâques, au square Beltrame

Samedi 15 et dimanche 16 avril : Bourse puériculture du *Comité des fêtes*

Lundi 17 avril, à 9h30 et 10h45 : « La fabrique des p'tits bonheurs » par Chloé LUCQUIN, à la bibliothèque (de 6 mois à 4 ans)

Du lundi 17 au vendredi 28 avril : Accueils de loisirs de printemps au centre *Symp'art*

Mercredi 26 avril : Sortie naturaliste « la vie nocturne du marais de Villechétif »

Vendredi 28 avril, à 9h30 et 11h : « Bloop, bulles et pop ! » par le collectif *Scapulo et Barbotine*, à la salle des Conférences

MAI

Mi-mai ou début juin, un week-end : Sortie naturaliste « sauvages de ma rue »

Mercredi 17 mai, en fin de matinée : Sortie naturaliste « présentation du centre de sauvetage et résultats des inventaires faune-flore »

Samedi 20 mai, de 13h30 à 18h : Atelier *Repair Café*, salle Deterre Chevalier

Lundi 22 mai : Ouverture des inscriptions aux accueils de loisirs d'été, 1ère période (enfants patrocliens)

Jeudi 25 mai après-midi et vendredi 26 mai toute la journée : Fête de la Nature, animations pour les scolaires

Vendredi 26 et samedi 27 mai : Ciné-rencontres « Le Brésil d'hier et d'aujourd'hui » (*Pierre Chaussin*)

Lundi 29 mai, à 10h et 14h30 : Fête de la Nature, sorties naturalistes au marais de Villechétif

JUIN

Jeudi 1er juin et vendredi 2 juin, de 13h30 à 16h45 : inscriptions aux écoles, sur le site de la maternelle

Vendredi 2 juin, à 9h45 et 10h45 : « P'tit bouquine », à la bibliothèque (moins de 3 ans)

Lundi 12 juin : Ouverture des inscriptions aux accueils de loisirs d'été, 1ère période (enfants extérieurs à la commune)

Mi-juin, un week-end : Sortie naturaliste « mieux connaître les insectes pollinisateurs »

Mardi 20 juin, de 18h à 23h30 : Fête de la musique, quartier de la mairie

Vendredi 23 juin : Date limite pour les inscriptions et les désistements aux accueils de loisirs d'été, 1ère période

Dimanche 25 juin, à 12h : repas des habitants du quartier Jaurès / Mésanges / De Gaulle organisé par les ambassadeurs

Lundi 26 juin : Ouverture des inscriptions aux accueils de loisirs d'été, 2ème période (enfants patrocliens)

Vendredi 30 juin, à 14h30 et 20h : Projection du film « Chico et Rita » (*Pierre Chaussin*)

Du vendredi 30 juin au mardi 4 juillet : Exposition de dessins des élèves de STEF, salle des Conférences

JUILLET

Du 10 juillet au 4 août : Accueils de loisirs d'été (1ère période) au centre *Symp'art*

Lundi 10 juillet : Inscriptions aux accueils de loisirs d'été, 2ème période (enfants ext. à la commune)

Jeudi 13 juillet : Retraite aux flambeaux et feu d'artifice (Fête nationale)

Vendredi 14 juillet : Fête nationale (diverses animations)

Jeudi 20 juillet après-midi : Collecte de don du sang, salle Deterre Chevalier

CLUB DU NOUVEL ÂGE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 JANVIER

Le 3 janvier 2023, le *Club du nouvel âge*, qui compte **114 membres dont 73 Patrocliens**, a tenu **son assemblée générale**.
Le président, Alain POITTEVIN, a débuté la réunion en remerciant les nombreux adhérents présents ainsi qu'Adrien NIEUWMUNSTER, 1er adjoint en charge de la Vie associative et des Sports, et la correspondante de *L'Est Éclair*. Puis il a demandé une minute de silence en hommage aux adhérents décédés dans l'année.

La secrétaire, Marie-José CORBAZ, a ensuite lu le rapport d'activité. **Les actions menées en 2022 furent nombreuses et variées :**

- Après-midis jeux les mardis et les jeudis.
- Repas mensuels, dont un repas costumé en mars.
- Repas au restaurant *Bistrot Romane* à Thennelières les 5 et 12 avril.
- Excursion à Provins le 14 juin : visite guidée de la ville fortifiée en petit train, déjeuner-spectacle avec repas médiéval, spectacle d'aigles et visite de volières.
- Dégustation d'une bonne paëlla au restaurant *Bistrot Romane* le 7 juillet.
- Journée détente au lac du Der le 15 septembre : trajet dans le car de l'ESTAC, visite guidée de Giffaumont en petit train touristique, repas au casino, observation de la faune et de la flore du lac en bateau, puis découverte du monde des abeilles à *La Grange aux abeilles*.
- Soirée beaujolais nouveau le 17 novembre.
- Repas de Noël offert par l'association le 8 décembre.

La trésorière et vice-présidente, Marie-Claude PETIPAS, a présenté le rapport financier. Le vérificateur aux comptes, Michel FLEURENCE, a fait son compte rendu et félicité la trésorière pour la qualité du suivi des comptes.

L'ensemble du bureau a été réélu :

- **Président :** Alain POITTEVIN
- **Vice-présidente et trésorière :** Marie-Claude PETIPAS
- **Vice-trésorière :** Noëlle FLEURENCE
- **Secrétaire :** Marie-José CORBAZ
- **Vice-secrétaire :** Yvette NIVELET
- **Membres :** Claudette BREUIL, Nicole NIVELET

L'AG s'est conclue par la dégustation d'une galette des rois, en présence du maire, Jack HIRTZIG, et de Régine MERRAD, 2ème adjointe en charge de la Cohésion de la population, des fêtes et cérémonies.

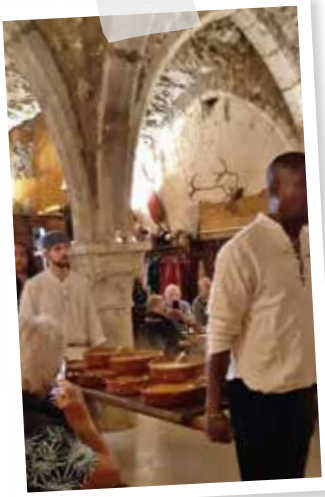

LE PATRIMOINE de St Parres aux Tertres

LE PATRIMOINE, UNE ASSOCIATION TOUJOURS ACTIVE

Malgré la rigueur hivernale, l'association pour le patrimoine de Saint Parres aux Tertres n'a pas hiberné !

Elle a réuni ses adhérents le 11 février 2023 pour son assemblée générale annuelle. Plus de 25 personnes ont enfin pu se retrouver salle des Conférences, sans distanciation sociale ni contrainte sanitaire. Après la présentation des activités de l'année qui vient de s'écouler (organisation d'un concours photo lors de la fête de la Nature en mai, visite du château de Chamerolles et de l'Atelier-Musée de l'Imprimerie dans le Loiret, Journées européennes du patrimoine en septembre), le bilan 2022 a été validé.

Les projets de 2023 ont ensuite été évoqués, notamment **un éventuel concours photo sur le patrimoine bâti patroclien** lors des JEP 2023. Suite à **l'annonce du départ de Mmes GAUTHROT et SPILMANN du conseil d'administration**, la présidente a tenu à les remercier pour le temps, l'énergie et l'enthousiasme mis au service de l'association et a plus particulièrement salué la fidélité et l'investissement fort de Claude GAUTHROT, adhérente depuis 2001 et membre du CA depuis 2010.

Une fois l'AG terminée, les personnes présentes ont prolongé ce rassemblement très formel autour d'un repas des plus convivial dégusté au *Bistrot Romane* à Thennelières.

Par ailleurs, l'association a suivi avec grand intérêt **deux projets** touchant notre commune :

- À la demande de la DRAC Grand Est (Direction Régionale des Affaires Culturelles), **le recensement des objets protégés (statut monuments historiques) de la commune a été effectué** le 2 novembre 2022 conjointement par la municipalité et l'association. **23 objets protégés** ont ainsi été photographiés et localisés dans l'église (statues, reliquaires, châsses, tableau, etc.). Après vérification de leur état, chacun a fait l'objet d'une déclaration via l'outil numérique mis en ligne par le ministère de la Culture. Ceci facilitera la lutte contre le vol ou les dégradations et favorisera les éventuelles opérations de restauration, de sécurisation ou de valorisation ultérieures de ces objets.

- Bonne nouvelle pour **Saint Parres aux Tertres qui fait maintenant officiellement partie du circuit touristique « La Route du Vitrail » !** Une plaque vient d'être apposée à l'entrée de l'église à ce sujet. Dorénavant, **notre église est référencée parmi les édifices aux vitraux remarquables**. Les visiteurs de la Cité du Vitrail sont invités à se rendre dans les divers monuments cités pour découvrir leurs anciennes et superbes baies vitrées. En scannant le QR code figurant sur le panneau, ils accèdent aux informations relatives aux vitraux.

Ensemble PAROISSIAL

BOURANTON - LAUBRESSEL - SAINT PARRES AUX TERTRES THENNELIÈRES - VILLECHÉTIF

La consultation des paroissiens pour compléter l'**équipe pastorale** a permis d'appeler 3 personnes. Annick VALTON s'engage et 2 paroissiens affinent leur réflexion.
La **veillée de Noël**, animée par jeunes et adultes, a rassemblé les familles pour célébrer dans la paix et la joie la venue de Jésus dans la crèche.

Jour de fête, pour **Saint-Patrocle** le 22 janvier. Les fidèles se sont rassemblés au pied de la croix pour un temps de prière, puis à l'église au cours de la messe. La communauté se réjouit de la présence des maires de Saint Parres aux Tertres, Saint Parres les Vaudes et Praslin. Cette journée a permis de retisser des liens avec les paroissiens d'Onjon et de Praslin. **Projets** messe et rencontre conviviale à **Onjon le 16 avril 2023** et fête de la Saint-Parre à **Praslin le 21 janvier 2024**.

KTCollège : collégiens et lycéens de l'agglomération ont participé le 4 février au festival « **brille plus** ». Rencontres avec les communautés religieuses puis, munis de lanternes, présence visible au cœur de la ville et messe à l'église Saint-Nicolas avec les personnes consacrées du diocèse.

« Croix Saint-Patrocle », lieu de son martyr Rue Gambetta à Saint Parres aux Tertres

Après l'assemblée diocésaine du 14 janvier et à l'invitation de l'évêque, Monseigneur JOLY, le 11 février, nous avons réfléchi, à cette question « **Que souhaite faire vivre l'Église qui est dans l'Aube aux gens du 21ème siècle par sa maison diocésaine ?** ». Le fruit de notre réflexion est transmis au diocèse.

INFORMATIONS

- **Permanences d'accueil :** Lundi, de 10h à 11h30/ Jeudi, de 17h30 à 19h.
- **Messe des Rameaux :** 2 avril à 10h30 à Saint Parres.
- **Veillée pascale :** 8 avril à 21h à Saint Parres.
- **Jour de Pâques :** 9 avril à 10h30 à Saint Parres.

CONTACT :
Maison paroissiale, 5 rue Edme Denizot 10410 Saint Parres aux Tertres
Tél. : **03 51 53 50 51**
paroisse.stparres@gmail.com
Père Jean-Marc GRAND :
06 80 45 13 12
grandjm@club.fr

LES COMÉDIENS DU TERTRE

ENFIN !

Ils l'ont attendu presque désespérément … *Les Comédiens du Tertre* ont retrouvé leur salle de prédilection et, surtout, leur fidèle public patroclien !

Après bien des aléas, désormais derrière eux et sur lesquels il est inutile de revenir, **ils ont présenté à quatre reprises, à la salle Deterre Chevalier, « Rien ne sert de tout dire, il faut mentir à point »**. Si les dates des 4 et 5 mars sont habituelles, les dates des 11 et 12 février étaient exceptionnelles, en remplacement de celles prévues initialement au mois de novembre 2022, qui avaient été déprogrammées. Les représentations de février étaient certes rapprochées mais la troupe avait une folle envie de rejouer dans la salle socioculturelle patroclienne et ne souhaitait pas priver ses fidèles spectateurs d'une seule occasion de venir partager un bon moment. Le succès fut au rendez-vous et le sera encore très certainement tout au long des **quinze représentations de la saison** à Saint-Jean-de-Bonneval, au café-théâtre Le *Troyes Fois Plus* à Troyes le 1er avril, à Hampigny, Dienville, Macey, Pouan-les-Vallées, Villenauxe-la-Grande, Méry-sur-Seine et Isle-Aumont.

La saison 2023/2024 est déjà en préparation. Elle débutera en octobre et se poursuivra jusqu'en avril 2024. De nouvelles destinations viendront compléter le calendrier des représentations habituelles. La prochaine pièce est une comédie en trois actes pleine de rires, de quiproquos et d'imbroglios en tous genres : plaisir garanti pour la saison à venir !

La troupe est toujours à la recherche de sponsors, qui seront visibles sur les affiches et programmes. Elle cherche également **un endroit pour stocker du petit mobilier** ainsi qu'**un camion à lui prêter** pour transporter du matériel lors des représentations. Si vous souhaitez l'aider, contactez **Muriel au 06 22 36 06 84**.

> LC DANSER

Bientôt un gala d'exception !

Le dimanche 28 mai 2023 à 14h aura lieu le gala annuel de *LC DANSER* au Théâtre de Champagne à Troyes. L'association présentera pas moins d'**une vingtaine de tableaux dansés** pour faire découvrir l'univers de la danse, qu'elle soit **classique, contemporaine ou moderne.** Une belle occasion d'apprécier le travail réalisé toute l'année par les danseuses patrocliennes mais aussi de vous donner envie de vous lancer dans ce sport complet, à la fois relaxant et tonifiant.

Tarifs : 15€ la place / 10€ pour les de moins de 12 ans / Gratuit pour les moins de 8 ans

Plus d'informations pour l'achat des places :
- **par téléphone au 06 41 93 47 97**
- **par mail à l'adresse : LCdanse10@gmail.com**

Comme chaque année, l'association *LC DANSER* accueille, dès septembre, les danseurs et danseuses dès 4 ans et sans limite d'âge. **À Saint Parres, les cours ont lieu le mardi à l'espace Pascale Paradis**, de 17h30 à 18h15 pour les 4-7 ans, de 18h15 à 19h pour les 8-12 ans, et de 19h à 20h30 pour les ados et adultes.

Pour suivre les actualités de l'association :
- **Facebook : LC Danse Laetitia**
- **Instagram : LC_danse_10**

COMITÉ DES FÊTES

DU CHANGEMENT DANS L'ASSOCIATION !

Samedi 28 janvier 2023, Martine WITKOWSKI, présidente, et les membres du bureau se sont réunis pour **l'assemblée générale** du *Comité des fêtes*, en présence de Jack HIRTZIG et de ses adjoints.

La présidente a ouvert la séance en présentant ses vœux puis a donné la parole à Vanessa QUILLE, secrétaire, qui a présenté les bilans moral et d'activité. Marie HAUBANEL, trésorière sortante, a lu le rapport financier : la situation financière est bonne.

Les membres du *Comité des fêtes* **ont remercié Vanessa QUILLE** qui s'est investie dans l'association depuis plusieurs années et a décidé de quitter sa fonction de secrétaire. L'association a cependant la joie d'accueillir **4 nouveaux membres :** Anne et Didier LAMOUREUX, Marie-Christine FERRARI et Michel ROSSELOT.

NOUVEAU BUREAU :

- **Présidente :** Martine WITKOWSKI
- **Vice-présidente :** Mélanie BAUDIN
- **Trésorière :** Marie-Christine FERRARI
- **Vice-trésorier :** Miguel MORENO
- **Secrétaire :** Anne LAMOUREUX

DATES À RETENIR EN 2023 :

- **Samedi 15 et dimanche 16 avril :** bourse puériculture
- **Dimanche 10 septembre :** vide-greniers
- **Dimanche 15 octobre :** thé dansant
- **Dimanche 29 octobre :** fête d'Halloween
- **Samedi 25 et dimanche 26 novembre :** marché de Noël

Toute bonne volonté sera accueillie avec plaisir par l'association car, comme le disent si bien les dictons, « l'union fait la force » et « plus on est de fous, plus on rit » ! Des bras en plus et du sang neuf pourraient redonner du dynamisme au *Comité des fêtes* qui a beaucoup souffert de la pandémie.

Contact :
- **Martine WITKOWSKI :** 03 25 80 87 20 ou 06 74 73 44 36

RÉSULTATS DES CONCOURS DU MARCHÉ DE NOËL :

Concours du plus bel arbre de Noël
- 1ère - Lyna : Sapin n° 5
- 2ème - Enzo : Sapin n°15
- 3ème - Luka : Sapin n° 8
- 4ème - Maëlys : Sapin n° 9
- 5ème - Mathéo : Sapin n° 7
- 6ème - Louise BAUDIN : Sapin n° 3
- 7ème - Chloé et Marin : Sapins n°4/6
- 8ème - Emy : Sapin n°12
- 9ème - Louise MOYA : Sapin n°18
- 10ème - Charlie : Sapin n°14
- 11ème - Alexandra : Sapin n°17
- 12ème - Lucas/Thomas et Kimy : Sapins n°13/1
- 13ème - Maxime : Sapin n° 2
- 14ème - Elisa : Sapin n°16
- 15ème - Anaé : Sapin n°11
- 16ème - Louis : Sapin n°10

Concours du plus beau stand
- 1ère - SPINAZZOLA Roger
- 2ème - HERBLOT Marie-Claude
- 3ème - DERRE Françoise et Patou

C.E.A.E.T.C. : QI GONG TAÏ-CHI-CHUAN

*Le **C**entre d'**É**tude des **A**rts **É**nergétiques **T**raditionnels **C**hinois* propose des cours de Qi Gong et de Taï Chi Chuan style Yang.

Le Qi Gong, pouvant être traduit par « travail énergétique », fait partie intégrante de la médecine chinoise. Il permet de se relaxer tout en renforçant son corps et son psychisme.
Le Taï Chi Chuan est un art martial qui privilégie la souplesse sur la force. Il procure enracinement et légèreté, douceur et puissance, énergie et tranquillité.

Les cours sont animés par des professeurs diplômés et des stages sont organisés tout au long de l'année par des intervenants extérieurs et par les professeurs.

Il est possible d'intégrer l'association en cours d'année (pas de cours pendant les vacances scolaires).

HORAIRES DES COURS à Saint Parres aux Tertres, espace Pascale Paradis, rue Jules Ferry :

LUNDI
- 19h30-20h45 : Taï Chi Chuan débutants
- 19h30-20h30 : Qi Gong tous niveaux
- 20h30-21h00 : Qi Gong pratiquants confirmés

JEUDI
- 18h45-19h30 : Taï Chi Chuan avec arme
- 19h30-20h45 : Taï Chi Chuan niveau avancé

Il est possible de pratiquer le Qi Gong en d'autres lieux.

Infos / contact :
- **Tél : 06 12 91 91 25**
- **Mail : ceaetc10@gmail.com**
- **Site internet : www.ceaetc.com**

QUALITÉ DE VIE ET BIEN-ÊTRE à St-Parres

LES BANDES CYCLABLES DE LA RUE DENIZOT : À REVOIR !

L'association *Qualité de vie et Bien-être à St-Parres* œuvre pour la sécurité des cyclistes.
Au cœur de l'été dernier, des cyclistes patrociens ont alerté l'association au sujet des bandes cyclables de la rue Denizot « *trop dangereuses* » pour les passionnés de petite reine.

Dans son rôle, l'association a demandé au service de l'État compétent son avis technique. Une réunion sur site a eu lieu le 21 novembre, avec la Direction Départementale des Territoires (DDT), l'adjointe à la Voirie et des membres de l'association. Le constat dressé confirme les inquiétudes des utilisateurs. Les bandes de 0,65 m qui traversent la rue Denizot pour s'arrêter brutalement avant la bibliothèque, sans signalisation, sont potentiellement dangereuses. Conclusion : il faut **donner aux bandes la largeur recommandée (1,30 m), mettre en place des signalisations et refaire les peintures au sol.** La dépense sera partagée entre la commune et l'entreprise. **Les travaux seront effectués au printemps.**

Un autre dossier a mobilisé l'association au cours de la dernière période : **les projets d'aménagements routiers** (voir *Le Patroclien* n°158). Lors de la réunion du comité de pilotage en octobre, Lucien SPILMANN avait annoncé sa volonté de **consulter les adhérents avant de faire connaître la position de l'association aux décideurs.** Cette concertation a été réalisée : réunion à La Tuilerie le 18 novembre, envoi d'un questionnaire le 20 novembre et prise de contact avec les communes voisines. Fort de tous ces éléments d'information, le conseil d'administration s'est réuni le 18 janvier afin d'arrêter la position de l'association. Celle-ci a été communiquée aux dirigeants du département, de l'agglomération et de la commune, par un courrier en date du 23 janvier. Avant une présentation publique, elle sera exposée aux adhérents lors de **l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 17 mars à 18h30, à La Tuilerie.** Le conseil d'administration attend nombreux tous les Patrociens soucieux de la qualité de vie et du bien-être dans la commune.

Contact :

- **Lucien SPILMANN : 06 28 52 90 32**

Ensemble et solidaire UNRPA

RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Mercredi 18 janvier, 72 personnes ont participé à l'assemblée générale de l'association, dont François KASPER, président départemental de l'UNRPA, Régine MERRAD, 2ème adjointe au maire, et Bernard ROBERT, président de la section d'Arcis-sur-Aube. **Le maire s'était également libéré de ses obligations afin de venir féliciter Claude GAUTHROT pour sa 10ème année de présidence de la section de Saint Parres aux Tertres**.
Les rapports moral, d'activité et financier ont été approuvés. **Le bureau a été renouvelé à l'unanimité**. Cinq nouveaux adhérents ont rejoint l'association, tandis que Monique FREYRAG l'a quittée pour raisons personnelles.

En 2022, la section patroclienne de l'UNRPA n'a pas chômé pour éviter l'isolement des personnes âgées puisqu'elle a organisé tous les 15 jours des jeux de société, agrémentés d'un goûter. Par ailleurs, une équipe féminine aux doigts de fées a réalisé des décorations cartonnées, des broderies et des tricots, mis en vente au profit de l'association. Un groupe de bricoleurs avertis a fabriqué les décorations saisonnières qui ont agrémenté les ronds-points de la commune et l'avant de la salle Deterre Chevalier. Malheureusement, des voleurs se sont emparés de 8 de ces décors. L'association a également participé au marché de Noël et au *Téléthon* et organisé deux lotos « entre adhérents », une dictée, une choucroute, une dégustation de Beaujolais nouveau et un repas de Noël !

A la fin de l'assemblée générale, Claude GAUTHROT s'est vu offrir de belles compositions florales et une surprise confectionnée par trois adhérentes pour la remercier de cette décennie en tant que présidente.

CALENDRIER 2023

Les dates des activités de 2023 sont déjà fixées. Celles-ci auront lieu le plus souvent dans la salle des Conférences.
Une sortie publicitaire ouverte à tout le monde sera organisée par la société *Florilège* **le jeudi 30 mars pour visiter les caves de Champagne Mercier à Epernay**. D'autres sorties, encore en cours de préparation, suivront **fin mai et fin octobre**.

> VC SPAT 10

LES ROIS DE LA PETITE REINE

Le *VC SPAT10* a clôturé l'année 2022 par son assemblée générale le 16 décembre. Après les habituels rapports du président et du trésorier, les participants ont préparé l'année 2023 en échangeant sur les projets : encadrement des sorties vélo avec l'école élémentaire, week-end cyclo dans le Jura en mai, organisation du brevet « L'Échapée du Tertre » en septembre, renouvellement des tenues d'hiver ... La réunion s'est conclue par un sympathique repas.

L'association est très heureuse d'accueillir **deux nouveaux licenciés** pour cette nouvelle saison. Ils ont déjà participé à plusieurs sorties vélo et ont apprécié la convivialité du club.

Afin de bien commencer la nouvelle année, **le *VC SPAT* a tiré « les rois de la petite reine » le 11 janvier dernier.** L'ambiance était aussi bonne que la galette !

L'A.S. DU TERTRE TENNIS

tournée vers l'avenir

L'ACTUALITÉ EST TOUJOURS AUSSI BOUILLONNANTE AU SEIN DE L'*A.S. DU TERTRE TENNIS*. CHAQUE SAISON QUI PASSE APPORTE AU CLUB DE NOUVELLES PERSPECTIVES D'AVENIR

Une monitrice diplômée d'État est venue renforcer l'effectif de l'association et enrichir l'offre proposée aux adhérents. **Romy LEDZINSKI** est arrivée des Vosges pour prendre en main l'école de tennis, mais aussi les entraînements des adultes. Sous cette impulsion, le nombre de jeunes adhérents a presque triplé, et les parois de la bulle commencent à être trop étroites pour accueillir tout ce petit monde. Malheureusement, le projet des nouveaux courts couverts devra attendre encore un peu avant de voir le jour, crise énergétique oblige ...

Malgré ce contre-temps, les perspectives d'avenir restent optimistes et c'est dans ce contexte serein que **Thomas MONCEL, responsable de la section depuis 10 ans, a décidé de passer la main**. La section Tennis ne s'est jamais aussi bien portée que sous sa direction et elle a d'ores et déjà trouvé un successeur tout naturel, en la personne d'**Hervé THOMY**, enfant du club et de Saint Parres aux Tertres, meilleur joueur du club patroclien.

Un changement dans la continuité puisque la section ne cesse de rayonner dans le paysage aubois, avec **des participations à tous les championnats par équipe**, mais aussi **des animations** telles que « le Noël de l'école de tennis » ou bien l'engagement auprès du *Téléthon*. Romy LEDZINSKI intervient également dans les écoles élémentaires de la commune, ce qui aura un impact non négligeable sur les futurs effectifs du club.

Enfin, à l'issue de son traditionnel tournoi d'hiver, l'ASTT mettra le cap sur **les championnats de printemps**, avec toujours plus de représentants, au niveau régional notamment. Pour parfaire le tout, les bénévoles ont procédé au **remplacement des poteaux et filets des courts**, ainsi qu'à celui des **panneaux de score**, après avoir effectué un **nettoyage** en profondeur des terrains et du club house.

Infos :

- Facebook : **A.S. du Tertre Tennis**
- Instagram : **@asdutertretennis**

Les aventures de Pépé Almaric

Retrouvez Almaric et ses amis sur youtube. Matthieu Loubiere 2022

QUI SUIS-JE ?

Je suis une ville de **Rhénanie-du-Nord-Westphalie**. Je compte 47 460 habitants appelés Susatois. Mon bourgmestre se nomme Eckhard RUTHEMEYER. Comme Troyes, je suis dotée d'une vieille ville avec de nombreuses **maisons à pans de bois**.
Mon origine daterait du néolithique. **Je prends une grande importance au Moyen Âge**, à l'époque d'Otton 1er, fondateur du Saint-Empire romain germanique, puis je deviens **membre de la Hanse teutonique**, une association de ville marchandes situées autour de la mer du Nord et de la mer Baltique.
Ma collégiale revêt une importance significative pour l'histoire de l'architecture car elle est **un modèle de l'architecture romane de Westphalie.** Elle est connue sous le nom de « **St. Patrokli-Dom** », bien qu'elle ne soit pas une cathédrale. Elle est **sous le patronage de saint Patrocle, dont elle abrite les reliques rapportées de Troyes** par Brunon de Cologne au Xème siècle, marquant ainsi mon rang politique de l'époque. Je suis **jumelée avec la commune de Saint Parres aux Tertres** et j'ai donné mon nom à une de ses rues.

Qui suis-je ?

Solution : La ville de Soest

> COLORIAGE

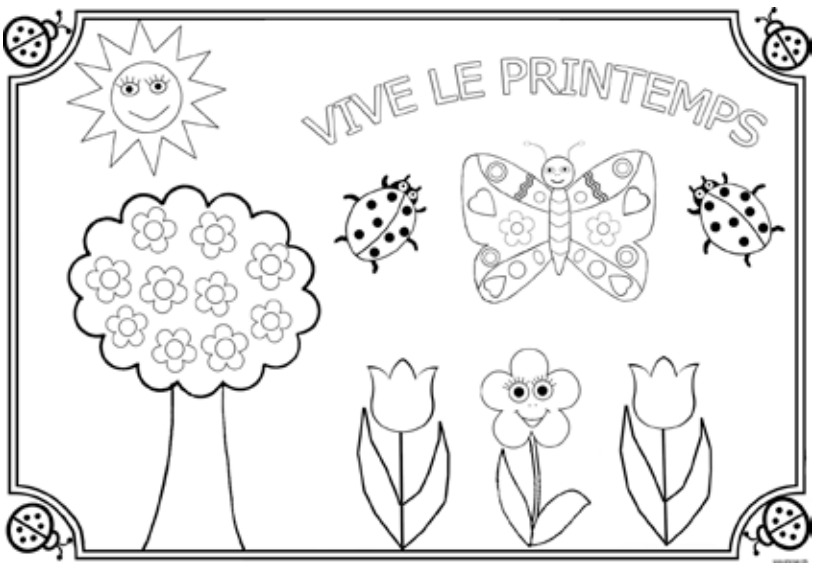

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- **Marius, Bernard, Roland LE MEUR**
né le 17 novembre 2022 à Troyes
- **Dario, Miguel, Thierry COTTEREAU PEREIRA** né le 7 décembre 2022 à Troyes
- **Axel RODRIGUEZ**
né le 1er janvier 2023 à Troyes
- **Timothée, Robert, Fredy MARTIN**
né le 4 janvier 2023 à Troyes
- **Aaron SANÂA**
né le 11 janvier 2023 à Troyes
- **Julio, Manech LECHIEN**,
né le 31 janvier 2023 à Troyes

DÉCÈS

- **Guy, Charles, Louis CLÉMENT**, le 22 décembre 2022 à Troyes
- **Francine, Chantal, Rogère COLLOT**, le 25 décembre 2022 à Saint Parres aux Tertres
- **René, Guy THIERY**,
le 18 décembre 2022 à Saint Parres aux Tertres
- **Louis, Claude BÉVIER**,
le 30 novembre 2022 à Troyes
- **Anna, Viktoria STECYNA veuve CHUCHU**,
le 4 décembre 2022 à Saint Parres aux Tertres
- **Colette, Lucette, Pierrette BAYEN veuve VARFOLOMEIEFF**, le 24 novembre 2022 à Ballainvilliers
- **Yvon, Henri, Augustin GRAMMONT**,
le 12 février 2023 à Saint Parres aux Tertres
- **Josette Micheline L'HERETEYRE épouse HENRY**,
le 12 février 2023 à Troyes

Rue de la Cité – Troyes

Rocade – Troyes

- Terrassement
- Assainissement
- Routes
- Industriels
- Revêtements spéciaux
- Réseaux divers

Quartier de la Gare – Troyes

Eiffage Route
Agence de Troyes
Tél. : 03 25 76 24 24

EIFFAGE ROUTE

ADIEU COCO ...

Le 30 novembre dernier, une bien triste nouvelle parvenait à la mairie. **Louis BÉVIER, dit « Coco »**, venait de quitter ce monde.
Il fut **élu maire-adjoint en charge du personnel, des fêtes, des cérémonies et de la sécurité des établissements recevant du public (ERP) en 1995**, après un premier mandat de conseiller municipal.
Durant 31 ans, il a rempli sa fonction d'élu avec efficacité, au service des administrés, dans l'intérêt de la commune. Son dévouement, son assiduité ont fait de Coco BÉVIER **un pilier de l'équipe municipale** durant tous ses mandats, jusqu'en 2020.

Ses rapports avec les personnels ont toujours été cordiaux et remplis de la bienveillance qui le caractérisait. Discret mais efficace, il répondait toujours présent, apportant aide et soutien.
Lors des évènements festifs, patriotiques ou associatifs, il savait gérer l'intendance et le matériel. Nous pouvions être confiants. Pragmatique, il n'a jamais failli à ses attributions.
Charismatique, fidèle, loyal dans ses engagements, **il laisse l'image d'une belle personne, ainsi que son empreinte dans la vie municipale.**

À Jocelyne, son épouse, à ses enfants, Patrick et Christian, à sa belle-fille, Nadine, à Giulia, sa petite-fille, nous renouvelons nos sincères condoléances.

Joël FRANÇOIS
conseiller municipal

GUY CLÉMENT NOUS A QUITTÉS

C'est avec beaucoup de peine que l'équipe municipale et le personnel communal ont appris le décès de Guy CLÉMENT.

Guy était **arrivé à Saint Parres aux Tertres avec ses parents en 1944** puis avait repris la maison familiale pour y vivre avec sa femme et ses deux filles en 1967. Champion de France de lutte gréco-romaine dans les années 1960, il aimait surtout partager de bons moments en famille et entre amis. Ses devoirs de citoyen l'avaient éloigné de Saint Parres durant 2 ans pendant la guerre d'Algérie.

C'était un visage bien connu des Patrocliennes et des Patrocliens. En 1971, il était devenu poissonnier ambulant, circulant dans ses fameux TUB Citroën « Pêcherie de l'Océan ». Dans les années 70, il

avait rejoint ***le Comité des fêtes*** puis était **devenu conseiller municipal en 1981.** Il restera **élu au service de la commune pendant plus de 30 ans !**

Depuis le début de sa retraite le 1er avril 1996, il consacrait ses dimanches à son loisir favori, la chasse, qu'il a pratiquée pendant plus de 50 ans.

Malgré le décès de sa femme Jacqueline en octobre 2012, **il répondait toujours présent aux festivités de la commune et aux cérémonies commémoratives où il était porte-drapeaux.**

Au fil des années, sa famille s'est agrandie et il a su mener à bien son rôle de père, de grand-père et d'arrière-grand-père pour ses 2 arrière-petites-filles dont il a profité pleinement jusqu'aux derniers instants, pour son plus grand bonheur.

Guy s'en est allé rejoindre son épouse Jacqueline le 22 décembre dernier. À toute sa famille, le conseil municipal adresse ses plus sincères condoléances.

Adrien NIEUWMUNSTER
1er adjoint au maire

TRIBUNE LIBRE

Madame, Monsieur,

Ce début d'année confirme les craintes que nous avions en 2022. La situation géopolitique reste très instable de par les événements qui se précipitent au fil des semaines. Elle engendre incertitude et méfiance envers les dirigeants.

Cette morosité ambiante laisse dubitatif nombre de nos concitoyens.

Le coût des énergies, ajouté à une inflation galopante, ont plombé certains projets chez les particuliers mais aussi dans les collectivités territoriales.

Le budget prévisionnel 2023, qui sera présenté très prochainement à l'assemblée communale, en est le parfait écho. **C'est l'expectative**, en attendant que les chiffres tombent et permettent de formaliser ce budget annuel.

Chaque adjoint au maire, dans son domaine de compétences, se verra dans l'obligation de surseoir à certains projets. Les arbitrages vont être âprement discutés. **Élus et population doivent assumer, ensemble, les baisses de dotations et de subventions, à travers des économies consenties**.

Dans une configuration où les communes ne conservent que le foncier après la disparition de la taxe d'habitation, elles recherchent **toutes les aides et subventions supposées possibles**.

Nous, élus d'*Agissons pour l'Avenir*, serons attentifs à toutes ces décisions qui vont naître au fil des arbitrages et des discussions.

Nous vous donnons rendez-vous dans 3 mois, dans le numéro de juin.

En attendant, nous vous souhaitons bon courage. Continuez à prendre soin de vous.

Bien à vous.

Joël FRANÇOIS
Pour les élus « Agissons pour l'Avenir »

Le mot de la CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

Madame, Monsieur,

Ce début d'année 2023 s'ouvre comme tous les ans par le vote du budget du département dont les orientations correspondent aux priorités pour l'Aube. Le budget principal 2023 est marqué par une amplification de nos actions pour favoriser un environnement propice au développement de notre département, tout en continuant à **assurer les solidarités de proximité** indispensables.

DÉPENSES TOTALES PAR FONCTION

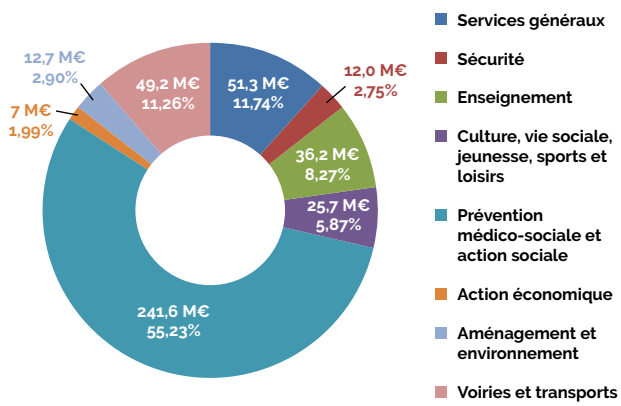

Mes interventions en séances des 23 et 30 janvier ont porté sur :

- **le manque** de pédopsychiatres nécessaires au suivi des mineurs en détresse psychique, notamment ceux relevant de l'aide sociale à l'enfance. La situation justifierait la mise en place d'un « programme d'État » pour revaloriser la specialité d'intérêt sanitaire mais également social.
- **l'insertion** et la nécessité d'accompagner plus spécifiquement les femmes qui élèvent seules leurs enfants et pour lesquelles le retour à l'emploi est compliqué par les problèmes de mobilité et de garde d'enfants. Des réponses concrètes doivent être coconstruites par les acteurs engagés sur le terrain. Innovation sociale, expérimentation, évaluation constituent le cadre de mon exercice de conseillère départementale. Sur le sujet, dès le 5 janvier, des réunions de travail m'ont mobilisée aux côtés d'élus, d'assistantes maternelles et d'une directrice de crèche. Les consultations vont se poursuivre pour anticiper les décisions à prendre, parmi lesquelles l'augmentation du nombre de places en crèche et chez les assistantes maternelles. La simplification des démarches a également été évoquée.
- **la lutte contre l'isolement social des personnes âgées.** J'ai rappelé l'importance de **partir des besoins de terrain** et de concrétiser les liens avec les CCAS et les associations caritatives pour favoriser le repérage des personnes âgées isolées et leur accompagnement, ceci afin d'éviter que la dépendance et la solitude n'excluent nos aînés les plus fragiles, qui sont parfois ceux qui ne sollicitent aucun soutien.
- **les besoins des proches aidants.** Le conseil départemental est actif mais le renforcement de l'offre territoriale en fonction des besoins des familles doit continuer de nous mobiliser. Je suis intervenue sur l'importance des structures d'accueil de jour et temporaire pour soulager les familles qui doivent impérativement disposer de solutions adaptées.

Concernant les modalités de la parole politique. Élue depuis 2009 dans un mandat municipal, puis départemental depuis 2015, je sais d'expérience ce que représente l'expression politique dans l'opposition comme dans la majorité. Plusieurs observations : la parole ne s'exerce pas seulement en séance publique, elle s'exerce en commission permanente et dans les commissions de travail sur les dossiers soumis au vote des élus. A cet égard, le vote du budget est une traduction chiffrée d'un plan d'action qui s'inscrit donc dans un continuum où la pratique du débat (fait d'observations, de réserves, d'approbations franches et d'oppositions radicales) n'est pas une option mais une nécessité. Soyez assuré(e) que je prends une place régulière dans la discussion par l'analyse, le questionnement, les réserves, les propositions.

Enfin, je conclurai sur la **Cité du Vitrail**, symbole de la politique culturelle ambitieuse du département, attaché à offrir aux Aubois un égal accès à la culture. Installé dans l'enceinte de l'Hôtel-Dieu-le-Comte, cet espace d'exception propose des expositions permanentes et temporaires, des ateliers pédagogiques et une programmation culturelle et artistique exigeante. Admiration garantie !

Chères Patrocliennes et chers Patrocliens, je vous adresse mes pensées les meilleures.

Catherine BRÉGEAUT
Conseillère départementale, membre de la commission Cohésion et attractivité des territoires, tourisme, culture

Adresse et HORAIRES

HÔTEL DE VILLE :

Adresse postale :
Mairie de Saint Parres aux Tertres
2, rue Henri Berthelot - CS 40064
10092 TROYES CEDEX

Horaires :
Ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
Tél. **03 25 72 12 30**
www.saintparresauxtertres.fr

CIMETIÈRE :

Ouverture des portes :

- **Horaires d'été**
(du 1er avril au 30 octobre) :
Portillon automatique, de 7h30 à 19h30

> BIBLIOTHÈQUE

- **Lundi :** 14h - 18h30
- **Mercredi :** 10h - 12h30 et 14h - 18h30
- **Vendredi :** 14h - 18h30
- **Samedi :** 10h - 12h30

- Tél : **03 25 80 49 02**
- facebook.com/bibliothequemunicipaleSPAT/

RENSEIGNEMENTS

Numéros de téléphones utiles

Groupe scolaire Brossolette-Ferry :

- Ecole maternelle Jules Ferry : **03 25 80 20 67**
- Ecole élémentaire Pierre Brossolette : **03 25 80 76 42**
- Ecole élémentaire Jules Ferry : **03 25 80 76 45**

- Restaurant scolaire : **03 25 41 06 70**
- Accueils de loisirs : **09 63 63 82 14**
- Police municipale : **06 75 21 42 06**

> LES RESTAURANTS DU COEUR

Inscriptions et distribution
Ouvert toute l'année

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 9h30 à 11h45 et de 13h à 15h30
- Les mardis : de 17h à 18h
- Les samedis : de 9h30 à 11h45

Au siège : 16, rue Louis Morin à Troyes (Tél. : 03 25 71 04 04)

PASSAGE DE LA BALAYEUSE

Calendrier 2023 :

- **Mardi 4 et mercredi 5 avril**
- **Mardi 27 et mercredi 28 juin**
- **Mardi 5 et 6 mercredi septembre**
- **Mardi 24 et mercredi 25 octobre**
- **Mardi 5 et 6 mercredi décembre**

Action médico-sociale

PÔLE DES SOLIDARITÉS

DÉPARTEMENT DE L'AUBE : DES AIDES ET DES CONSEILS PRÈS DE CHEZ VOUS

Notre commune dépend **du centre médico-social 2, rue du Docteur Roux – 10150 Pont-Sainte-Marie (tél. : 03 25 46 44 70)**, circonscription ceinture Est de Troyes. Des professionnels sont à votre écoute et peuvent vous rencontrer au centre médico-social ou lors de permanences à la mairie de Saint Parres aux Tertres ou lors de visites à domicile.

- **PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE DU PÔLE DES SOLIDARITÉS À LA MAIRIE DE SAINT PARRES AUX TERTRES :**
tous les 1ers mercredis de chaque mois, de 9h à 12h. Élodie THIERRY vous reçoit sur rendez-vous. En cas de modification, un message sur les panneaux lumineux vous informera des nouveaux horaires.
Pour tout renseignement ou rendez-vous :
03 25 46 44 72 ou **03 25 46 44 70** (standard).

- **SERVICE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE :**
L'infirmière puéricultrice du PÔLE DES SOLIDARITÉS se tient à la disposition des parents d'enfants de 0 à 6 ans.
Vous pouvez la joindre au **03 25 46 44 72** ou au standard **03 25 46 44 70.**

- **SERVICE UNITE PERSONNES ÂGÉES - PERSONNES HANDICAPÉES :**
  - Vous avez plus de 60 ans, vous cherchez des renseignements sur : Écoute, information, conseil - Aide au maintien à domicile des personnes âgées - Informations sur l'hébergement en établissement.
  - Vous êtes handicapé, sans critère d'âge et vous souhaitez des informations, une aide pour la constitution d'un dossier ou une orientation.

Vous pouvez contacter l'assistante sociale au :
03 25 46 44 75 au standard au **03 25 46 44 70.**

Pour tout renseignement, vous pouvez également contacter le Centre communal d'action sociale (CCAS) à la mairie de Saint Parres aux Tertres (03 25 72 12 30), votre relais auprès des différents services sociaux.

L'ASSOCIATION JEUNESSE POUR DEMAIN

- Vous avez moins de 21 ans et vous désirez des renseignements sur le logement, la santé, l'emploi et la formation
- Vous rencontrez des difficultés avec vos camarades, vous avez des projets à soutenir
- Vous avez des enfants scolarisés (à partir de 11 ans) ou jeunes adultes (jusqu'à 21 ans) pour lesquels vous vous interrogez
- Vous êtes habitants de Saint Parres aux Tertres et vous voulez mieux comprendre les usages et les comportements de la population adolescente de votre quartier

L'**A**ssociation **J**eunesse pour **D**emain met à votre disposition une éducatrice spécialisée : **Mélanie BLANCHARD (06 76 77 33 86)** que vous pouvez contacter (laisser message et coordonnées) ou bien laisser un message auprès des services de la mairie au **03 25 72 12 30**.

> POINT CONSEIL EMPLOI

Un service de proximité **à destination des chercheurs d'emploi pour les aider dans leurs démarches de recherche**.
Fanny FEDERICI peut vous recevoir sur rendez-vous.
Contact :
- **Tél. : 03 25 71 61 54**
- **Mail : pce.stjulienlesvillas@troyes-cm.fr**

L'ensemble des infos pratiques sont à retrouver sur www.saintparresauxtertres.fr

La minute prévention

Les principaux logos de nos emballages
et ce qu'ils nous disent...

La Minute prévention vous présente ces gestes quotidiens qui préservent la planète, pour agir en conscience et faire la différence ! C'est une Minute soucieuse du devenir des déchets : tri, recyclage, lutte contre le gaspillage. Elle donne des clés de compréhension, des repères et des solutions pour, ensemble, réduire nos déchets.

TIDYMAN est présent sur nombre d'emballages en plastique, carton, et sur les papiers du type flyer publicitaire, qui sont susceptibles de « déambuler » dans la rue, dans votre sac ou dans votre main. Il engage à jeter les déchets dans une poubelle pour éviter qu'ils n'atterrissent sur la voie publique et ne polluent l'environnement.

BOUCLE DE MOBIUS
Il est présent sur la grande majorité des emballages. Il signale que le produit a été fabriqué à partir de matériaux recyclés ou recyclables.

POINT VERT permet d'identifier les entreprises partenaires d'une démarche environnementale qui participent financièrement à la collecte, au tri et au recyclage des emballages. Pour autant, les emballages qui comportent ce logo ne sont pas tous recyclables.

TRIMAN concerne l'ensemble des déchets recyclables et non recyclables. Il est accompagné d'un texte qui donne la consigne de tri (ordures ménagères ou sac/bac jaune).

Dans le respect des consignes, les gestes de tri sont autant d'actes engagés pour la planète. Chaque jour renouvelés et mis bout-à-bout, ils ont pour effet bénéfique le développement des filières de recyclage et la réduction des déchets.

Service Gestion et Collecte des déchets
03 25 45 27 30 / collectedechets@troyes-cm.fr
troyes-champagne-metropole.fr

TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE

CUIR CENTER

NOUVELLE COLLECTION
CUIRS–TISSUS 2023

Photo non contractuelle, simplement illustrative de la gamme CUIR CENTER. Photo : Studio des Plantes. Imprimeur ACTIMA – Levallois-Perret – BETC – RCS Paris B 306 986 415

ALASKA – CANAPÉ 3 PLACES. * L. 212 x H. 74/96 x P. 107/154 cm. Cuir de vachette, fleur corrigée pigmentée, 20 coloris. Assises relaxation électriques. Têtières multipositions. Structure en bouleau massif et multiplis. Assises mousse polyuréthane, densité 38 kg/m^3 avec ressorts intégrés. Dossiers mousse polyuréthane, densité 22 kg/m^3. Suspensions ressorts métalliques Nosag. Piétement métal noir. Sécurité enfant. Ports USB. Coussin déco en option. Existe aussi en version fixe et en tissu (tarifs en magasin). **Prix TTC conseillé valable jusqu'au 29/04/2023 en France métropolitaine, hors Corse, hors livraison (tarifs en magasin).**

Aire des Moissons - **ST PARRES AUX TERTRES** à côté de MAXI LITERIE LE SPÉCIALISTE DE VOS NUITS